



Union interparlementaire

Budget général 2013

Appliquer la Stratégie de l'UIP avec un budget serré

Introduction

L'Union interparlementaire (UIP) est un forum de dialogue, de coopération et d'action parlementaires. Elle promeut la démocratie et aide les parlements à travers le monde à accomplir leur mandat. Son budget annuel lui permet de poursuivre ces grands objectifs.

Celui de 2013, qui est établi sur la base de la Stratégie pour 2012-2017, prévoit des dépenses de fonctionnement brutes de CHF 13,6 millions. Les contributions des Membres sont gelées au niveau de 2012 et elles n'augmentent globalement que grâce à l'arrivée de nouveaux Membres. Des contributions et subventions d'un montant de CHF 1,5 million sont attendues de donateurs volontaires. Le solde des recettes provient de la contribution du personnel et d'autres sources.

Le budget s'accompagne du plan pour 2013 (voir annexe), présenté sous la forme d'un cadre logique résumé qui illustre la façon dont la Stratégie s'applique. Le document indique aussi les nombres relatifs de postes occupés par des hommes et par des femmes au Secrétariat de l'UIP, ainsi que les moyens affectés aux questions de parité et aux activités en la matière. Les crédits spécialement alloués à l'égalité des sexes ont été maintenus à 6 pour cent du budget ordinaire et le budget global affecté à ces activités reste inchangé et s'élève à CHF 1,1 million.

Toujours résolue à lutter contre les changements climatiques, l'UIP comptabilise ses émissions de gaz à effet de serre, se fixe des objectifs de réduction de ces émissions et prévoit des fonds pour les compenser.

EX/265/6b)-P.1
CL/191/7-P.1



Table des matières

Introduction

Synthèse du Secrétaire général	2
Projections à moyen terme	3
Incidences sur l'environnement	4
Egalité des sexes - Analyse	5

Recettes

Contributions des Membres	5
Contribution du personnel	6
Autres recettes	6
Contributions volontaires	6

Dépenses

Démocraties plus fortes	7
Implication dans la sphère internationale	11
Coopération parlementaire	15
Services administratifs	19
Provisions et subventions	21
Dépenses d'équipement	22
Secrétariat	23
Contributions des Membres	24

Synthèse du Secrétaire général

L'UIP est au service de ses Parlements membres. Elle leur offre une plateforme pour coopérer, confronter leurs expériences et mener une action diplomatique. Elle aide les parlements et les parlementaires à travers le monde à remplir leur mandat et, ce faisant, œuvre pour la démocratie.

Le budget 2013 place l'Organisation devant un défi de taille. Ses prestations sont de plus en plus recherchées et elle a besoin de fonds pour mettre en œuvre sa stratégie quinquennale à une époque où beaucoup de ses Membres voient leurs ressources diminuer en raison de la crise financière et économique mondiale.

Après des consultations approfondies avec le sous-comité des finances, créé depuis peu, le Secrétariat a établi un budget pour 2013 qui a le double mérite :

- d'appliquer la décision prise par le Conseil directeur de geler les contributions des Membres et de maintenir le total de ces contributions au niveau qu'il atteignait avant 2007, ce qui se traduit par une réduction du budget ordinaire de près de CHF 400 000 par rapport à 2012; et
- de proposer un programme de travail conforme aux trois orientations stratégiques énoncées dans la Stratégie de l'UIP pour 2012-2017 – De meilleurs parlements pour des démocraties plus fortes, Implication accrue des parlements dans la sphère internationale et Faire de l'UIP un instrument plus efficace de la coopération parlementaire. Cela dit, l'exécution en sera plus lente qu'initialement prévu.

L'établissement d'un budget équilibré dans ces circonstances implique un certain nombre de choix stratégiques. L'accumulation progressive de réserves suffisantes pour de futures rénovations du bâtiment de l'UIP et le capital constitué sont gelés pour le moment. La réduction des dépenses liées aux activités et le gel d'un poste de cadre vont freiner certains des projets relevant de l'Objectif 1 – Améliorer le fonctionnement des parlements – notamment les évaluations de parlements confiées à des pairs. Le coût des activités liées à l'OMC est orienté à la baisse et les activités relatives à la gouvernance économique mondiale sont suspendues pour l'instant.

Les investissements dans la communication et le déploiement de technologies de l'information ne peuvent pas être différés. La Division de la communication a vocation à faire mieux connaître l'Organisation. Les investissements dans ce domaine feront de l'UIP une organisation plus performante et mieux connue, capable de rendre à ses Membres des services de meilleure qualité à moindre coût. De plus, la Division contribuera aux activités de collecte de fonds dans l'espoir de continuer à mobiliser des financements volontaires de donateurs.

Les Assemblées statutaires et les sessions du Conseil directeur, du Comité exécutif (trois fois par an) et d'autres organes et comités statutaires continueront à se tenir. Cependant, malgré des mesures d'économie supplémentaires et les changements apportés à certaines de leurs méthodes de travail, leur coût total dépassera encore de CHF 50 000 le total atteint en 2012.

Ayant resserré son budget ordinaire, l'UIP dépendra davantage du soutien de ses partenaires extérieurs pour mener à bien ses activités de programme. C'est ce qui ressort du budget de 2013, dans lequel l'augmentation des contributions volontaires de donateurs compense en grande partie la diminution du budget ordinaire. De la sorte, le budget général pour 2013 (financé par le budget ordinaire et d'autres sources) reste pratiquement au même niveau qu'en 2012.

En opérant ces choix et en différant certaines dépenses, il a été possible d'équilibrer les budgets des recettes et des dépenses pour 2013 malgré une conjoncture difficile. Pour obtenir un budget équilibré pour 2014 et les années suivantes, il faudra cependant accorder la plus grande attention à la mise en œuvre de la Stratégie et aux recettes futures de l'UIP.

Prévisions par orientation stratégique, suivant l'origine des fonds (CHF)

	Budget approuvé pour 2012	Budget proposé pour 2013		
		Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
RECETTES				
Contributions des Membres	10 903 900	10 939 900		10 939 900
Fonds de roulement*	409 800	100 000		100 000
Contribution du personnel	1 107 200	973 000		973 000
Intérêt	75 000	75 000		75 000
Rémunération de services administratifs	0	108 500	(108 500)	0
Autres recettes	10 000	16 000		16 000
Contributions volontaires	1 184 400		1 518 000	1 518 000
TOTAL DES RECETTES	13 690 300	12 212 400	1 409 500	13 621 900
DEPENSES				
Des démocraties plus fortes				
1. Améliorer le fonctionnement des parlements	2 054 800	1 581 200	280 000	1 861 200
2. Faire progresser l'égalité des sexes	1 087 800	785 400	297 100	1 082 500
3. Promouvoir le respect des droits de l'homme	1 340 400	1 054 300	287 600	1 341 900
Sous-total	4 483 000	3 420 900	864 700	4 285 600
Implication dans la sphère internationale				
4. Dimension parlementaire des organisations multilatérales	935 800	919 600		919 600
5. Objectifs internationaux de développement	474 800	38 000	623 300	661 300
6. Consolidation de la paix	111 200	57 200	30,000	87 200
Sous-total	1 521 800	1 014 800	653 300	1 668 100
Coopération parlementaire				
7. Développement des relations avec les Membres	2 909 000	3 265 500		3 265 500
8. Visibilité de l'UIP	937 700	939,100		939 100
9. Gestion et gouvernance	907 400	880 500		880 500
Sous-total	4 754 100	5 085 100		5 085 100
Services administratifs	2 784 900	2 511 600		2 511 600
Autres charges	234 300	180,000		180 000
Suppressions	(87 800)		(108 500)	(108 500)
TOTAL DES DEPENSES	13 690 300	12 212 400	1 409 500	13 621 900

* Les excédents budgétaires que l'on prévoyait de reporter sur le Fonds de roulement en fin d'exercice ont été utilisés pour équilibrer les budgets des recettes et des dépenses.

Projections à moyen terme

La crise financière mondiale qui se prolonge menace de nombreux pays à travers le monde et, par extension, continue à mettre les budgets des parlements sous pression. Pour contrer la force record du franc suisse en 2011, la Banque nationale suisse s'est engagée à appliquer un taux de change plancher qui ne descende pas en dessous de CHF 1,20 pour un euro. Cette intervention soutenue sur les marchés des devises a permis au franc suisse de quitter les sommets historiques qu'il avait atteints par rapport aux principales monnaies, ce qui réduit le coût des contributions que les Membres doivent à l'UIP. De plus, l'UIP réduit encore son budget ordinaire pour 2013 afin de ne pas augmenter les contributions de ses Membres en francs suisses.

Aussi longtemps que l'UIP n'est pas autorisée à augmenter les contributions de ses Membres, les recettes supplémentaires provenant des contributions mises en recouvrement ne pourront venir que de nouveaux Membres rejoignant les rangs de l'Organisation. Selon les prévisions, l'arrivée de nouveaux Membres devrait rapporter CHF 50 000 de plus en 2014 et en 2015. On peut toutefois s'attendre à ce que les contributions volontaires, qui se sont redressées après être tombées en 2011 à leur niveau le plus bas, progressent dans les années à venir à mesure que se renforceront les compétences de l'Organisation en matière d'exécution de projets. L'UIP table donc sur une augmentation de 15 pour cent par an des

contributions volontaires, par rapport à ses prévisions réalistes pour 2013. Enfin, les recettes provenant des intérêts devraient doubler à partir de 2014 avec le retour à des taux d'intérêt plus normaux.

L'Organisation continue d'aligner ses activités sur les objectifs énoncés dans la Stratégie pour 2012-2017. Elle devra cependant en revoir le calendrier d'exécution au cas où les restrictions budgétaires ne lui permettraient pas de poursuivre avec succès chacun des objectifs stratégiques dans les délais fixés.

Prévisions par année pour 2012-2015 (CHF)

	Budget approuvé pour 2012	Budget proposé pour 2013	Budget projeté pour 2014	Budget projeté pour 2015
RECETTES				
Contributions des Membres	11 313 700	11 039 900	11 089 900	11 139 900
Contribution du personnel	1 107 200	973 000	1 023 000	1 073 000
Contributions volontaires	1 184 400	1 518 000	1 745 700	2 007 500
Intérêts et autres recettes	85 000	91 000	166 000	166 000
TOTAL DES RECETTES	13 690 300	13 621 900	14 024 600	14 386 400
DEPENSES				
Des démocraties plus fortes	4 483 000	4,285 600	4 414 200	4 533 300
Implication dans la sphère internationale	1 521 800	1 668 100	1 718 100	1 764 500
Coopération parlementaire	4 754 100	5 085 100	5 248 400	5 388 800
Services administratifs	2 784 900	2 511 600	2 586 900	2 656 800
Autres charges	234 300	180 000	185 000	190 000
Suppressions	(87 800)	(108 500)	(128 000)	(147 000)
TOTAL DES DEPENSES	13 690,300	13 621 900	14 024 600	14 386 400

Incidences sur l'environnement

Fidèle à son engagement à lutter contre les changements climatiques, l'UIP a choisi l'année 2000 comme année de référence pour mesurer ses émissions de gaz à effet de serre afin, d'une part, de mesurer les progrès et, d'autre part, d'identifier les domaines dans lesquels des mesures s'imposent. L'UIP s'est fixé pour objectif de ramener ses émissions à 90 pour cent de celles de l'année de référence, conformément aux conditions auxquelles la Suisse, pays d'accueil de l'UIP, a souscrit dans le cadre du Protocole de Kyoto.

Les émissions directes d'équivalent CO₂ de l'UIP s'élevaient à 43 tonnes pour l'année de référence. De 2000 à 2005, ses émissions indirectes ont augmenté de 75 pour cent, pour s'établir à 75 tonnes, en raison du déménagement du Secrétariat dans un bâtiment plus grand. Sur cette période, les émissions indirectes dues aux déplacements officiels, à la consommation de papier et aux déplacements en ville ont diminué de 20 pour cent, passant de 1 231 tonnes à 985 tonnes par an, suite à la décision de tenir une des deux Assemblées annuelles à Genève. Cependant, depuis 2005, les voyages officiels (hors Assemblées) n'ont cessé d'augmenter, ce qui a eu pour effet d'annuler ces améliorations. Néanmoins, l'UIP se distingue comme la seule organisation internationale qui compense l'ensemble de ses émissions d'équivalent CO₂.

En 2008, l'UIP est passée de l'essence au diesel pour réduire les émissions des transports locaux. L'électricité qu'elle consomme provient uniquement de sources hydrauliques, selon l'offre du fournisseur local d'électricité. Comme le Siège a un système de chauffage et des contrôles des plus perfectionnés, les possibilités de réduire encore la consommation d'énergie sont limitées. Cependant, l'UIP continue de s'efforcer de s'approvisionner en matériel et en fournitures fabriqués dans le respect de l'environnement, utilise systématiquement la possibilité offerte par les imprimantes et photocopieuses d'impression recto verso, recycle le papier et, dans toute la mesure possible, limite la quantité de documents imprimés.

Une provision de CHF 35 000 est comprise dans le présent budget pour compenser les émissions carbone de ses activités ordinaires en 2013. Les émissions résultant des activités liées aux projets seront compensées au moyen de contributions volontaires. L'idée de compenser les émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets destinés à réduire la production de CO₂ dans d'autres endroits a été adoptée au Sommet de Kyoto, en 1997.

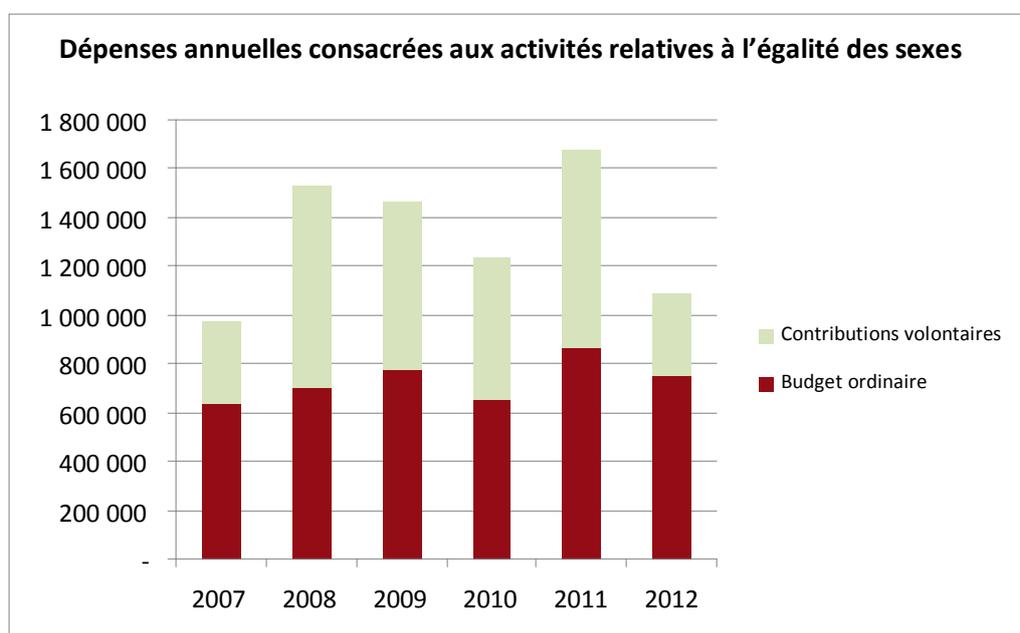
Il est demandé au Conseil directeur de prélever sur la réserve prévue pour compenser les émissions de CO₂ les fonds nécessaires en 2013 au financement de toutes les activités de l'UIP en rapport avec les changements climatiques, notamment la participation de représentants de l'UIP aux réunions des organes subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la tenue d'une Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des parties à la Convention.

Egalité des sexes - Analyse

Pendant la dernière décennie, l'UIP a progressivement augmenté les dépenses consacrées aux activités spécialement axées sur l'égalité hommes-femmes, c'est-à-dire aux travaux visant à encourager et à favoriser la participation des femmes à la vie politique. Les programmes conçus dans ce but représentent désormais 6 pour cent des crédits inscrits au budget ordinaire de l'Organisation. En termes absolus, les dépenses ont plus que doublé (passant de CHF 382 000 en 2001, à CHF 785 400 en 2013).

Ces dernières années, les donateurs ont affecté d'importantes contributions volontaires aux activités relatives à l'égalité hommes-femmes. Néanmoins, étant donné les effets persistants de la crise financière de 2008 sur l'ensemble des donateurs, les financements attendus ont été très nettement revus à la baisse et l'UIP table donc sur CHF 297 100 en 2013.

Les prévisions cumulées au titre du budget ordinaire et des contributions volontaires pour les activités relatives à l'égalité des sexes s'élèvent à CHF 1,1 million, soit environ 8 pour cent du budget global.



Recettes

Contributions des Membres

La majeure partie des recettes de fonctionnement de l'UIP provient des contributions des Membres. Entre 2001 et 2011, celles-ci ont augmenté en moyenne de 3 pour cent par an pour couvrir le coût de l'inflation. En 2012, elles ont été sensiblement réduites à la suite des restrictions budgétaires auxquelles devaient faire face de nombreux pays membres chez eux. Dans le budget de 2013, les contributions des Membres restent gelées au niveau de 2012; seule l'arrivée de nouveaux Membres permet d'en augmenter le total. Les contributions budgétées pour 2013 s'élèvent à un montant global de CHF 10 939 900.

En 2011, le Conseil directeur a décidé de revoir automatiquement le barème des contributions de l'UIP chaque fois que celui de l'ONU serait modifié. La prochaine modification du barème de l'ONU sera annoncée en 2013.

ANNEE	CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT	EVOLUTION PAR RAPPORT A L'ANNEE PRECEDENTE ¹
2002	CHF 8 910 000	
2003	CHF 9 467 600	6,3%
2004	CHF 9 815 530	3,0%
2005	CHF 10 156 910	3,0%
2006	CHF 10 544 590	3,0%
2007	CHF 11 060 266	3,0%
2008	CHF 11 507 755	4,0%
2009	CHF 11 856 735	2,5%
2010	CHF 12 028 800	2,0%
2011	CHF 11 946 900	0,0%
2012	CHF 10 903 900	-9,1%
AUGMENTATION ANNUELLE MOYENNE JUSQU'EN 2011		3,0%

¹ Augmentation moyenne des contributions des Membres. Le total est lié à l'évolution du nombre de Membres.

Contribution du personnel

En qualité de fonctionnaires internationaux, les membres du personnel de l'UIP reversent à l'Organisation une contribution, ou impôt sur le revenu. Le taux de contribution est établi par la Commission de la fonction publique internationale. En 2013, ce système d'imposition interne va générer CHF 1 024 000 de recettes brutes au bénéfice de tous les Parlements membres. Néanmoins, afin d'éviter une double imposition, l'UIP est tenue de rembourser aux employés résidant en France la part de leur contribution correspondant à l'impôt national sur le revenu qu'ils ont dû payer. Dans le budget 2013, ces remboursements sont estimés à CHF 51 000. Le Secrétariat a engagé des négociations avec le Gouvernement français pour tenter d'obtenir une exemption de cette obligation.

Autres recettes

Les recettes accessoires provenant de la rémunération de services administratifs, de la location de salles, de la vente de publications, etc., devraient s'élever à CHF 16 000 en 2013. Selon des projections prudentes, qui se fondent sur des taux d'intérêt historiquement bas, les réserves du Fonds de roulement devraient rapporter CHF 75 000 d'intérêts.

Contributions volontaires

L'accord de partenariat pluriannuel conclu avec l'Agence suédoise d'aide au développement international (ASDI) porte sur un engagement total de SEK 15 millions (= CHF 2 millions) pour la période 2011-2014. Sur ce total, un montant de CHF 865 000 a été alloué au budget 2013. Cet accord représente une augmentation de 50 pour cent par rapport à l'accord de financement conclu précédemment avec l'ASDI pour trois ans. Si l'UIP poursuit ses négociations avec d'autres partenaires pour la reconduction des accords de financement, elle continue aussi à solliciter de nouveaux donateurs. Un accord de partenariat avec Irish Aid qui court jusqu'à fin 2012 a permis de s'assurer un financement de EUR 300 000 et des négociations sont en cours en vue de son renouvellement pour 2013 et les années suivantes.

L'UIP reçoit en outre du PNUD et de la Commission européenne une somme estimée à CHF 170 000 par an pour ses activités de renforcement des capacités. Le programme de développement a recueilli CHF 392 000 pour 2013; ces fonds proviennent de divers partenaires, dont l'Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD), le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et World Vision pour des activités relatives à la santé maternelle, néonatale et infantile. Plusieurs autres donateurs ont été sollicités pour l'initiative en faveur des PMA, ainsi que pour les activités relatives à l'égalité des sexes et au développement. En conséquence, le budget des recettes 2013 comprend des contributions volontaires d'un montant de CHF 1 518 000.

Dépenses

On trouvera en annexe la description détaillée des produits nécessaires à la réalisation des objectifs de la stratégie pour 2012-2017 et, dans les pages qui suivent, un résumé des principaux enjeux et défis relatifs à chaque objectif stratégique, ainsi que les ressources nécessaires à sa réalisation.



Quito, où se tiendra la 128^{ème} Assemblée

ORIENTATION STRATEGIQUE - DE MEILLEURS PARLEMENTS POUR DES DEMOCRATIES PLUS FORTES

Objectif 1 – Améliorer le fonctionnement des parlements

Renforcer les parlements pour leur permettre de contribuer à la démocratie et de répondre aux aspirations des citoyens.

Questions et défis en 2013

Les demandes d'aide au renforcement des capacités ont augmenté en 2012, principalement en raison des transitions au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cette évolution est conforme à la résolution de la première Commission permanente adoptée par la 126^{ème} Assemblée de l'UIP, qui prie instamment l'UIP d'accompagner le processus de démocratisation en cours dans ces régions. L'UIP continuera à aider les parlements, en particulier de ces pays. En étroite collaboration avec ses Membres, elle élaborera des normes et des lignes directrices concernant les bonnes pratiques parlementaires et les fera largement connaître, et intégrera mieux ses activités de recherche, de normalisation et d'assistance technique par un travail d'équipe et une planification renforcés au sein du Secrétariat de l'UIP. Toutes ces activités sont conformes à la stratégie de l'UIP pour 2012-2017.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- aider les parlements à s'évaluer à l'aide des outils mis au point par l'UIP à leur intention; concevoir et mettre en place un système d'évaluation des performances pour les parlements prêts à se soumettre à cet exercice;
- renforcer les capacités des parlements, en particulier ceux des pays qui sortent d'un conflit ou sont en transition, par la prestation de services conseils et d'une assistance technique afin de renforcer la démocratie à travers eux;
- poursuivre le travail entrepris en 2012 pour améliorer les prestations d'assistance technique de l'UIP et leurs retombées, conformément à l'évaluation du service d'assistance technique réalisée en 2011, et en s'attachant à concevoir des indicateurs de performance pour les parlements;
- faire de l'UIP l'organisation faisant autorité pour la diffusion d'informations sur les parlements en enrichissant la base de données PARLINE sur les parlements nationaux, en lançant une nouvelle série d'études analytiques succinctes sur des thèmes en rapport avec le travail des parlements et en produisant des lignes directrices et des outils pour aider les parlements à s'acquitter de leurs fonctions;
- mobiliser toujours plus de parlements autour de la Journée internationale de la démocratie, le 15 septembre, en vue d'approfondir le dialogue entre parlements et citoyens;
- veiller à ce que l'UIP continue à participer au débat international sur la démocratie et à ce que les parlements fournissent un apport aux grands mouvements internationaux pour la démocratie et en encourageant le rapprochement.

Des propositions ont été élaborées en vue d'obtenir le financement d'une étude sur la représentation des minorités et des populations autochtones et d'une nouvelle édition du *Rapport parlementaire mondial*, paru pour la première fois avec succès en 2012. La poursuite de ces activités dépend de contributions volontaires et de la mesure dans laquelle on parviendra à réunir les ressources nécessaires.

L'UIP continuera à conclure des partenariats forts et solides qui lui permettent d'accéder à de nouvelles compétences, fassent connaître son travail et élargissent la portée et le volume de ses activités. Elle resserrera ses relations avec les parlements, qui sont son premier public et sa source d'information, et développera celles qui la lient aux institutions et organisations travaillant au développement de l'institution parlementaire. Enfin, elle scellera de nouveaux partenariats avec des organisations parlementaires et des universités.

Parité hommes-femmes

L'UIP s'attache à intégrer la parité hommes-femmes à toutes les activités visant à renforcer la démocratie à travers les parlements. Le Centre de ressources documentaires recueille des informations sur le nombre de femmes parlementaires et les intègre à la base de données PARLINE. C'est sur ces données que s'appuient les activités destinées à promouvoir la participation des femmes à la vie politique. Les projets d'assistance technique font une large place aux activités tendant à faire comprendre la nature transversale des questions d'égalité entre les sexes,

et accordent une grande importance à la participation de femmes à la prise de décision, en particulier dans les pays sortant d'un conflit. Dans ce cadre, il est instamment demandé aux parlements de veiller à ce que des femmes participent pleinement aux activités des projets.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	1 947 510	1 063 600	3 011 110
Approuvées pour 2012	1 754 800	300 000	2 054 800
Proposées pour 2013	1 581 200	280 000	1 861 200
• Salaires	1 289 700	0	1 289 700
• Services	124 200	93 000	217 200
• Voyages	146 000	179 500	325 500
• Matériel	21 300	7 500	28 800

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 1 : Améliorer le fonctionnement des parlements</i>	568 900	0	568 900
1.1 Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme centre mondial de ressources documentaires sur les parlements et la démocratie	453 500	15 000	468 500
1.2 Les parlements appliquent les normes et les lignes directrices et suivent les bonnes pratiques que prône l'UIP	80 000	20 000	100 000
1.3 Les parlements acquièrent de nouvelles compétences avec l'aide de l'UIP	478 800	245 000	723 800
> Total général	1 581 200	280 000	1 861 200

Objectif 2 – Faire progresser l'égalité des sexes

Instaurer un partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique en facilitant l'accès de ces dernières au Parlement et en leur donnant davantage de poids, et mettre le Parlement en état de mieux incarner et défendre la parité.

Questions et défis en 2013

La participation des femmes à la vie politique progresse, mais trop lentement et l'on est encore loin de la parité. En revanche, du côté positif, il est à noter que les parlements et leurs membres (hommes et femmes) font désormais une place plus grande à la question de l'égalité des sexes dans leurs programmes de travail. La demande d'assistance sur les questions de genre est en augmentation, qu'il s'agisse de supprimer de la législation les dispositions discriminatoires, de lutter contre les violences faites aux femmes ou simplement de renforcer la capacité institutionnelle des parlements à promouvoir l'égalité des sexes et à l'intégrer dans leur fonctionnement.

Le programme de travail de l'UIP pour 2013 portera principalement sur les éléments suivants :

Les recherches menées par l'UIP sur les femmes en politique jouissent maintenant d'une reconnaissance internationale et ont contribué à alimenter les débats et l'élaboration de stratégies d'appui aux femmes. Les résultats de ces travaux sont aussi au cœur des activités d'assistance technique de l'UIP dans la mesure où ils donnent des exemples d'enseignements tirés, de bonnes pratiques et de stratégies aidant effectivement à progresser. En 2013, l'UIP continuera à fournir des informations comparatives sur la participation des femmes à la vie politique, notamment en analysant les progrès et les reculs des femmes dans les parlements, ainsi que les pratiques qui se sont avérées propres à soutenir les femmes en politique.

L'UIP aura adopté à sa 127^{ème} Assemblée, fin 2012, un plan d'action pour des parlements sensibles au genre, élaboré à partir des résultats d'un projet de recherche novateur (Parlements sensibles au genre : étude mondiale des bonnes pratiques) qui a été présenté en 2011 (voir : <http://www.ipu.org/french/surveys.htm#gsp11>). En 2013, l'UIP s'appuiera sur ce plan d'action pour aider les parlements à évaluer leur degré de sensibilité au genre. Une fois ces évaluations faites, elle les aidera à améliorer leur fonctionnement et à intégrer la dimension du genre dans leurs structures, méthodes, budgets, plans et travaux.

En 2013, l'UIP développera ses activités de soutien aux femmes parlementaires aux niveaux national et régional. Ces activités consisteront à organiser des séminaires d'introduction et des ateliers sur des sujets spécifiques liés au genre, à mettre à disposition des spécialistes des questions de genre et à encourager les échanges d'expériences avec d'autres parlements. Elle s'attachera en particulier à soutenir les groupes de femmes parlementaires.

Aider les parlements à promouvoir le respect des droits de la femme, cet objectif restera prioritaire pour l'UIP en 2013. Les efforts se focaliseront sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). L'UIP continuera à apporter une assistance en organisant des formations à l'intention des élus et des fonctionnaires parlementaires sur la mise en œuvre de la CEDAW, la recherche des dispositions discriminatoires et la révision du cadre juridique. Elle organisera aussi une Réunion des présidentes de parlement pour débattre de la question des droits de la femme.

En 2013, l'UIP poursuivra les efforts qu'elle déploie auprès de parlements de différentes régions pour renforcer leur capacité à mettre en place un cadre juridique solide, propre à prévenir et à réprimer toutes les formes de violence faites aux femmes. Il s'agira entre autres d'organiser des séminaires de formation, d'aider à la rédaction des lois et de mener des consultations auprès du public, mais aussi d'accompagner la conception de mécanismes de contrôle et de suivi parlementaires. Cette année, la réunion parlementaire annuelle qui se tiendra à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme portera aussi sur les violences faites aux femmes et sera l'occasion de mettre en lumière le rôle des parlements dans la lutte menée au niveau mondial.

Parité hommes-femmes

Toutes les activités de cette section visent à améliorer la participation des femmes à la vie politique et à promouvoir la prise en compte transversale de l'égalité des sexes dans les parlements et à l'UIP. L'UIP sera particulièrement attentive à encourager les hommes à participer à ces activités et veillera à ce que les questions de genre soient traitées par des représentants des deux sexes. Le programme apporte aussi son concours, chaque fois qu'il le peut, aux activités d'autres programmes et divisions, ce qui favorise la prise en compte systématique des questions de genre à l'UIP.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	864 590	816 700	1 681 290
Approuvées pour 2012	752 400	335 400	1 087 800
Proposées pour 2013	785 400	297 100	1 082 500
• Salaires	631 300	99 300	730 600
• Services	63 000	86 700	149 700
• Voyages	65 000	74 700	139 700
• Matériel	26 100	36 400	62 500

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes</i>			
2.1 Les milieux parlementaires font un meilleur usage des données que leur fournit l'UIP comme organisme mondial de référence sur les femmes en politique	650 300	152 100	802 400
2.2 Plus de femmes ont accès au Parlement et contribuent utilement à ses travaux	16 600	40 000	56 600
2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre	21 500	35 000	56 500
2.4 Les parlements traitent des droits de la femme, des inégalités entre les sexes et des violences faites aux femmes	97 000	70 000	167 000
> Total général	785 400	297 100	1 082 500

Objectif 3 – Un plus grand respect des droits de l'homme

Défendre les droits de l'homme des parlementaires et faire en sorte que les parlements contribuent davantage à la promotion et à la protection des droits de l'homme.

Questions et défis en 2013

Les parlementaires ne peuvent remplir leur mandat que dans la mesure où ils jouissent de leurs droits fondamentaux et peuvent en particulier exercer leur droit à la liberté d'expression sans crainte de représailles. Les parlementaires victimes de harcèlement dans l'exercice de leur mandat ont de plus en plus recours au Comité des droits de l'homme des parlementaires pour obtenir protection et réparation. Le Comité a révisé ses méthodes de travail en 2012 dans un souci d'efficacité. Parmi les changements figurent des dispositions à prendre en vue d'instaurer une coopération plus étroite entre l'UIP et ses Membres, et de favoriser ainsi le règlement satisfaisant des cas publics qu'examine le Comité.

Les parlements et leurs membres ne sont pas toujours suffisamment conscients de leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme ni informés des obligations que leur pays a contractées en souscrivant à des traités régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme.

A la lumière de ce qui précède, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- aider le Comité à travailler à un règlement satisfaisant des cas dont il est saisi, notamment par des missions in situ dans les cas complexes et l'envoi d'observateurs aux procès lorsqu'il y a lieu de craindre que les parlementaires visés par des procédures judiciaires ne bénéficient pas d'un procès équitable;
- familiariser les parlements et leurs membres avec les traités de l'ONU relatifs aux droits de l'homme et les mécanismes y afférents, et les encourager à en renforcer les effets sur le terrain;
- mobiliser les parlements autour de la protection et du bien-être des enfants. L'UIP s'intéressera en particulier aux suites à donner aux travaux du Comité des droits de l'enfant de l'ONU;
- appuyer les efforts des parlements en matière de diffusion, d'enseignement, de reconnaissance et de respect du droit international humanitaire, en particulier de la Convention sur la réduction des cas d'apatridie.

Parité hommes-femmes

L'égalité des sexes est une question qui touche tous les domaines. Les politiques et activités définies dans le cadre du programme seront donc menées dans un souci d'égalité des sexes et contribueront à la promouvoir, notamment en veillant à travailler avec des femmes aussi bien qu'avec des hommes. L'égalité des sexes est aussi une question de droits fondamentaux dans la mesure où les droits politiques des femmes sont en jeu. Aussi les programmes de l'UIP relatifs aux droits de l'homme et au partenariat entre hommes et femmes sont-ils complémentaires.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	1 239 430	1 314 910	2 554 340
Approuvées pour 2012	1 090 700	249 700	1 340 400
Proposées pour 2013	1 054 300	287 600	1 341 900
• Salaires	836 200	177 200	1 013 400
• Services	57 000	36 300	93 300
• Voyages	147 700	68 100	215 800
• Matériel	13 400	6 000	19 400

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 3 : Un plus grand respect des droits de l'homme</i>			
3.1 Le Comité des droits de l'homme des parlementaires augmente sa capacité à traiter des violations des droits de l'homme dont sont victimes des parlementaires	995 800	0	995 800
3.2 Les parlements contribuent davantage à faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire	58 500	287 600	346 100
> Total général	1 054 300	287 600	1 341 900

ORIENTATION STRATEGIQUE - IMPLICATION ACCRUE DES PARLEMENTS DANS LA SPHERE INTERNATIONALE

Objectif 4 – Renforcer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales

Consolider le partenariat stratégique entre l'UIP et le système des Nations Unies, et faire en sorte d'amplifier la voix des parlements dans les affaires internationales. Faire progresser le dialogue et la coopération avec les autres institutions multilatérales, en particulier l'Organisation mondiale du commerce et les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international).

Questions et défis en 2013

L'UIP doit être en mesure de remplir efficacement son mandat stratégique qui est d'être l'organisation par laquelle s'organise l'essentiel de la coopération entre les parlements et l'Organisation des Nations Unies : c'est là l'un des grands défis qui lui sont lancés.

Dans sa résolution 66/261 adoptée en 2012 et intitulée *Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire*, l'Assemblée générale des Nations Unies invite expressément l'UIP à faire en sorte que les grands processus internationaux comportent une composante parlementaire, sur le modèle du volet parlementaire de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue en 2011.

La crise économique et financière mondiale a mis en évidence la nécessité pour les parlements d'être plus attentifs à l'action des institutions financières internationales et de la soumettre à un examen scrupuleux. Les conclusions d'une enquête conjointe menée en 2011 sur la participation des parlements à l'approbation des accords de prêt ont fait ressortir la nécessité de poursuivre l'action parlementaire dans ce domaine.

L'UIP s'attachera à explorer de nouvelles possibilités de coopération avec les Nations Unies au niveau tant national qu'international, notamment en renforçant les capacités des parlements, en consolidant l'état de droit et en aidant à mettre la législation nationale en conformité avec les engagements pris sur la scène internationale.

L'UIP pérennisera et développera la Conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin d'exercer de la sorte un contrôle parlementaire sur l'action de cette organisation intergouvernementale chargée de fixer les règles du commerce international et de trancher les différends dans ce domaine.

En 2013, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- mettre en œuvre les dispositions de la dernière en date des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et établir un nouvel accord de coopération pour les deux Organisations;
- associer plus étroitement l'Audition parlementaire, qui se tient tous les ans aux Nations Unies, aux grands processus de l'ONU, notamment à la préparation des conférences mondiales;
- mettre à profit les compétences uniques acquises par l'UIP et ses parlements membres en améliorant leurs partenariats avec les Nations Unies pour renforcer les institutions parlementaires, en particulier dans les pays sortant d'un conflit et/ou en voie de démocratisation;
- participer aux débats pertinents aux Nations Unies et renforcer encore la dimension parlementaire des organes de l'ONU créés depuis peu, en particulier le Conseil des droits de l'homme, le Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement, la Commission de consolidation de la paix de l'ONU et ONU Femmes;
- renforcer le rôle joué par la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et son groupe consultatif dans l'analyse de l'exécution des engagements internationaux, tenir des auditions avec de hauts fonctionnaires de l'ONU, effectuer des missions pour étudier les opérations de l'ONU sur le terrain et accroître la contribution parlementaire aux grandes initiatives et négociations mondiales;
- développer la capacité des parlements à traiter à l'échelon national des questions du commerce international, ainsi qu'à superviser les négociations commerciales multilatérales, notamment par le truchement de la Conférence parlementaire sur l'OMC (réunion plénière annuelle au siège de l'OMC à Genève et deux sessions du Comité de pilotage de la Conférence se tenant l'une à Genève et l'autre à Bruxelles);
- mettre mieux à profit la tribune que constituent les Assemblées statutaires de l'UIP pour promouvoir le débat et l'action parlementaires dans le domaine de la gouvernance économique mondiale, en particulier en vue de fournir un meilleur apport parlementaire aux nouvelles politiques mondiales définies par les institutions de Bretton Woods, les Nations Unies et le G20.

Parité hommes-femmes

L'UIP continuera à travailler avec les principaux organes de l'ONU, en particulier avec ONU Femmes, pour faire progresser l'égalité entre les sexes et encourager l'émancipation politique des femmes. Le Bureau de l'Observateur permanent à New York s'emploiera à ce que les rôles soient mieux répartis entre hommes et femmes lors des réunions qu'il organise aux Nations Unies. Il tentera aussi de faire en sorte que les efforts déployés par l'UIP et ses parlements membres pour intégrer la dimension du genre à leurs travaux soient mieux mis en valeur dans les rapports et les débats de l'ONU.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	1 356 390	0	1 356 390
Approuvées pour 2012	935 800	0	935 800
Proposées pour 2013	919 600	0	919 600
• Salaires	563 600	0	563 600
• Services	57 100	0	57 100
• Voyages	70 000	0	70 000
• Matériel	227 400	0	227 400
• Charges financières	1 500	0	1 500

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 4 : Renforcer la dimension parlementaire des travaux des institutions multilatérales</i>			
4.1 La coopération avec les Nations Unies, en particulier les nouveaux organismes et les grands processus de l'ONU, est renforcée et encore développée	816 600	0	816 600
4.2 L'OMC et les négociations commerciales multilatérales sont soumises au contrôle effectif des parlements	103 000	0	103 000
4.3 Le contrôle parlementaire des institutions de Bretton Woods est renforcé	0	0	0
> Total général	919 600	0	919 600

Objectif 5 – Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement

Aider les parlements à veiller à l'appropriation nationale des politiques et des programmes de développement dans certains domaines précis.

Questions et défis en 2013

L'UIP continuera à œuvrer pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 et à faire en sorte que les parlements fournissent un apport intellectuel à l'examen d'une nouvelle série d'objectifs universels appelés à succéder aux OMD actuels. Au niveau national, l'UIP aidera les parlements à veiller à l'appropriation nationale des politiques et des programmes de développement et à les contrôler. Aux niveaux régional et mondial, l'UIP s'emploiera à tirer des OMD des enseignements qui puissent être profitables pour le dispositif de développement qui sera mis en place après 2015.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- inciter les parlements à s'investir davantage dans la réalisation des OMD en légiférant sur les politiques voulues, en affectant des ressources suffisantes et en exerçant un contrôle réel sur l'exécution des programmes afin de permettre aux pays d'atteindre les objectifs pour 2015;

- donner une tribune aux parlementaires pour qu'ils puissent jouer un rôle de premier plan dans la campagne précédant 2015, se concerter et peser dans les délibérations du Sommet de septembre 2013 qui réunira les dirigeants à New York pour la dernière fois afin de faire le point sur les OMD et d'envisager le cadre à mettre en place après 2015;
- apporter une assistance technique aux parlements pour qu'ils puissent encourager et obliger les gouvernements à rendre compte de leur action pour la santé des femmes et des enfants, en leur donnant accès aux ressources, à l'expertise et aux informations nécessaires pour agir sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.
- renforcer la part que prennent les parlements au contrôle des initiatives de développement et des dispositifs mis en place au niveau national pour suivre les progrès de l'aide et de la coopération au développement, et favoriser une totale transparence entre les partenaires. L'UIP jouera un rôle actif dans le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, mené par l'OCDE, et au Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement;
- rendre accessibles aux parlementaires l'expertise en matière de politiques publiques et les compétences nécessaires en matière de VIH/sida afin qu'ils puissent bien exercer leurs fonctions : légiférer, contrôler l'action de l'Exécutif, impulser des initiatives et sensibiliser le public. La protection des droits retiendra particulièrement l'attention, de même que l'accès universel à des programmes de prévention, de traitement du VIH, de prise en charge et de soutien comme objectif à atteindre.

Parité hommes-femmes

Avec l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, ce ne sont pas seulement des droits de la personne qui sont en jeu; ce sont aussi des passages obligés pour réaliser les OMD et parvenir à un développement durable en général. D'où l'intérêt de l'UIP pour ces questions. Plusieurs activités sont spécialement axées sur l'accès des femmes aux soins de santé et sur l'égalité des hommes et des femmes dans le développement.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	399 390	753 980	1 153 370
Approuvées pour 2012	229 500	245 300	474 800
Proposées pour 2013	38 000	623 300	661 300
• Salaires	0	249 600	249 600
• Services	4 000	171 500	175 500
• Voyages	34 000	111 400	145 400
• Matériel	0	90 800	90 800

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 5 : Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement</i>			
5.1 Les parlements connaissent les OMD et les intègrent à leurs travaux	20 000	151 400	171 400
5.2 Ils pèsent de plus en plus dans les politiques et programmes touchant à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants	0	406 600	406 600
5.3 Ils encouragent la riposte au VIH/sida	0	52 300	52 300
5.4 De plus en plus, ils contrôlent l'efficacité de l'aide	18 000	13 000	31 000
5.5 Ils contribuent à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (PMA)	0	0	0
5.6 Ils prennent en compte le dérèglement climatique et ses conséquences dans le budget et les lois de leur pays	0	0	0
> Total général	38 000	623 300	661 300

Objectif 6 – Contribution des parlements à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits

Renforcer la contribution des parlements à la paix en aidant à instaurer un cadre propice au dialogue et à l'intégration dans les organes décisionnaires et en favorisant l'implication du Parlement dans les initiatives de réconciliation nationale.

Questions et défis en 2013

Dans les pays qui sortent d'un conflit ou sont en transition vers la démocratie, les parlements ont souvent de la peine à parvenir à un consensus. Pourtant, c'est justement dans ces circonstances que les parlements sont appelés à jouer un rôle de premier plan comme enceinte propice au travail de réconciliation nationale. L'UIP appuie ces parlements, notamment dans les pays bénéficiant de l'assistance de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU.

L'environnement politique dans lequel se déroulent de telles activités étant extrêmement instable, des événements imprévisibles tels que des élections anticipées ou le remaniement du leadership et de l'administration parlementaires peuvent poser de graves difficultés, tout comme les divergences politiques séparant les parlementaires.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- aider les parlements à se doter de mécanismes de prise de décision inclusive permettant de garantir que tous les parlementaires participent à l'élaboration de politiques au service du bien commun;
- assurer un suivi limité des efforts récemment déployés par l'UIP auprès des parlements, des pays d'Afrique anglophone essentiellement, pour qu'ils contribuent à la réconciliation nationale;
- promouvoir le dialogue entre parties au différend à travers le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.

Parité hommes-femmes

Il est fait une place importante à la sensibilisation à la question transversale de l'égalité entre hommes et femmes et à la nécessité d'associer les femmes à la prise de décision, en particulier dans les pays sortant d'un conflit. Les parlements sont instamment priés de veiller à ce que des femmes participent pleinement aux activités du projet et d'envoyer aux séminaires des délégations composées à parts égales d'hommes et de femmes. L'UIP sera attentive aux effets des conflits sur les femmes et au rôle qu'elles jouent dans les processus de consolidation de la paix et de réconciliation.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	86 900	599 650	686 550
Approuvées pour 2012	57 200	54 000	111 200
Proposées pour 2013	57 200	30 000	87 200
• Salaires	0	0	0
• Services	7 000	12 200	19 200
• Voyages	40 200	17 800	58 000
• Matériel	10 000	0	10 000

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 6 : Contribution des parlements à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits</i>			
6.1 Les parlements sont mieux à même d'œuvrer pour la réconciliation dans les situations d'après-conflit	37 200	30 000	67 200
6.2 La diplomatie parlementaire sert à favoriser la prévention et le règlement des conflits	20 000	0	20 000
> Total général	57 200	30 000	87 200

ORIENTATION STRATEGIQUE - FAIRE DE L'UIP UN INSTRUMENT PLUS EFFICACE DE LA COOPERATION PARLEMENTAIRE

Objectif 7 – Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres

Faire de l'UIP une organisation ayant plus de valeur pour ses membres et progresser sur la voie d'une Union interparlementaire universelle. Renforcer la participation des parlements et des parlementaires aux réunions et aux autres activités de l'UIP, en consacrant une attention particulière à l'équilibre politique, à la parité hommes-femmes et à la participation de jeunes. Accroître l'efficacité des Assemblées annuelles et contribuer à donner davantage de cohérence à la coopération parlementaire.

Questions et défis en 2013

Par ses Assemblées et autres activités, l'UIP offre à ses parlements membres une importante plate-forme de rencontre où ils peuvent recueillir des informations, confronter leurs points de vue et leurs expériences respectives et débattre des grands enjeux. Les délégations sont généralement de haut niveau et multipartites; elles couvrent tout le spectre des partis politiques représentés dans les parlements nationaux. Les Assemblées de l'UIP sont aussi précieuses pour les réunions bilatérales et pour la diplomatie parlementaire qu'elles favorisent. Des Assemblées plus pertinentes et utiles supposent un ordre du jour composé de questions d'actualité, la mise à disposition en temps utile d'une documentation complète, une structure privilégiant le dialogue et l'interaction, ainsi que la participation de législateurs traitant régulièrement des sujets à l'étude.

En 2013, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- renforcer le dialogue et la coopération (notamment par des activités communes) avec les parlements non Membres de l'UIP, notamment de la région Océanie-Pacifique et des Caraïbes, ainsi qu'avec le Congrès des Etats-Unis, en vue de leur affiliation à l'UIP;
- améliorer les modalités de travail de l'UIP, en particulier les Commissions permanentes et leurs bureaux, et élargir ainsi la participation des parlements et des parlementaires aux Assemblées de l'UIP;
- moderniser la structure des Assemblées annuelles de l'UIP en privilégiant des solutions écologiques et économiques et en cherchant à diversifier les activités organisées pour les Membres pendant les Assemblées;
- établir des lignes directrices sur la parité et l'équilibre politique dans les délégations parlementaires et encourager une plus forte participation de jeunes parlementaires à toutes les activités de l'UIP;
- travailler avec les Membres pour qu'ils donnent mieux suite et effet aux décisions et aux recommandations de l'UIP, et s'acquittent mieux de leur obligation statutaire de faire rapport;
- tisser des liens étroits et développer les relations de travail avec des organisations parlementaires, régionales et autres, afin de créer des synergies et de consolider les efforts déployés dans des domaines d'intérêt commun.

Parité hommes-femmes

La Réunion des femmes parlementaires, le Comité de coordination des femmes parlementaires et le Groupe de partenariat entre hommes et femmes ont pour but de veiller à ce que des déléguées participent aux travaux de l'Assemblée à tous les niveaux et à ce que les Membres continuent de s'employer à atteindre l'objectif des 30 pour cent de femmes dans les délégations. C'est dans ce but que se poursuivent les travaux de rédaction et de mise en œuvre d'un plan d'action pour des parlements sensibles au genre, ainsi que d'un ensemble de lignes directrices sur l'équilibre entre hommes et femmes dans les délégations parlementaires.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	2 852 750	0	2 852 750
Approuvées pour 2012	2 909 000	0	2 909 000
Proposées pour 2013	3 265 500	0	3 265 500
• Salaires	2 778 800	0	2 778 800
• Services	126 500	0	126 500
• Voyages	214 800	0	214 800
• Matériel	145 400	0	145 400

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 7 : Devenir une organisation universelle et renforcer l'interaction avec les Membres</i>	1 956 800	0	1 956 800
7.1 Des progrès sont réalisés sur la voie d'une affiliation universelle	35 000	0	35 000
7.2 Les Membres tirent un plus grand profit de leur participation aux travaux de l'UIP	1 267 700	0	1 267 700
7.3 L'UIP adopte des lignes directrices sur la parité hommes-femmes et l'équilibre politique	0	0	0
7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles	6 000	0	6 000
> Total général	3 265 500	0	3 265 500

Objectif 8 – Visibilité accrue de l'UIP

Sensibiliser différents publics au travail et au mandat de l'UIP et de ses Membres, et les leur faire mieux connaître afin que l'Organisation finisse par s'imposer comme *la* référence sur les parlements et la démocratie dans le monde.

Questions et défis en 2013

La nouvelle stratégie de communication de l'UIP vise à traiter des questions et des défis essentiels pour mettre l'Organisation en valeur et consolider sa position d'institution experte en démocratie et affaires parlementaires et sans équivalent sur ce terrain. La Division de la communication se concentrera sur les éléments nécessaires pour atteindre cet objectif à long terme, notamment sur les outils et mécanismes voulus pour informer de manière plus dynamique des clientèles et des publics multiples des travaux de l'UIP et de ses Membres. Le but est de faire connaître le travail et le mandat de l'Organisation, et de susciter pour elle un intérêt accru à un moment où la concurrence entre organisations pour plus de visibilité est particulièrement rude. La Division de la communication continuera à s'employer à faire connaître l'UIP dans les régions où l'Organisation est pratiquement absente et, partant, dans d'autres langues. Tous ces efforts reposeront sur une nouvelle identité visuelle de l'UIP, qui sera créée en 2012 et dont la promotion se fera avec les outils de communication et lors des manifestations de l'UIP.

La communication aura aussi pour but de rapprocher l'UIP de publics clés susceptibles de répondre à ses demandes de fonds à un moment où les appels à l'aide se multiplient et où le climat économique se dégrade. Les efforts visant à mieux communiquer avec les parlements nationaux se poursuivront afin,

d'une part, que les Membres s'approprient mieux l'UIP comme leur organisation et, d'autre part, de développer les connaissances et les compétences sur les parlements et la démocratie, et de faire mieux connaître les meilleures pratiques en la matière.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- moderniser le site Web en lui donnant une présentation attrayante tout en facilitant la navigation et la recherche d'informations afin de répondre aux besoins des utilisateurs de langues anglaise et française;
- développer des outils de communication interactifs en ligne avec les Membres de l'UIP et l'ensemble des milieux parlementaires;
- réunir, à des fins de diffusion, du matériel à fort contenu éditorial et audiovisuel pour les outils de communication de l'UIP;
- créer des produits d'information stratégiques et dynamiques sur l'UIP et les questions parlementaires qui aident à positionner l'Organisation et ses travaux, et facilitent la collecte de fonds;
- continuer à privilégier la communication avec les nouveaux médias pour faire connaître l'UIP et en accroître la visibilité par l'écrit, la parole et les supports audiovisuels;
- développer l'utilisation des réseaux sociaux comme moyens de communication.

Parité hommes-femmes

La Division de la communication fera en sorte d'intégrer la perspective de la parité dans toutes ses politiques, ses programmes et ses activités. Elle veillera à ce que les supports de communication produits par l'UIP soient conformes, dans le fond et la forme, à la sensibilité au genre prônée par l'Organisation. Elle continuera à plaider vigoureusement pour les questions d'équité entre les sexes qui sont au cœur des activités de l'UIP.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	788 020	0	788 020
Approuvées pour 2012	937 700	0	937 700
Proposées pour 2013	939 100	0	939 100
• Salaires	811 100	0	811 100
• Services	80 000	0	80 000
• Voyages	12 000	0	12 000
• Matériel	36 000	0	36 000

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif : Visibilité accrue de l'UIP</i>	811 100	0	811 100
8.1 Moderne, dynamique et riche en informations sur les parlements et la démocratie, le site Web aide à positionner l'UIP	[Budget d'investissement]		[Budget d'investissement]
8.2 Créer des produits d'information utiles et faciles d'emploi	98 000	0	98 000
8.3 L'UIP recentre sa politique de communication sur les grands médias mondiaux et une diffusion ciblée	30 000	0	30 000
> Total général	939 100	0	939 100

Objectif 9 – Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne

Objectif général

Assurer le leadership et fixer les orientations de l'Organisation et de son Secrétariat. Offrir des services de meilleure qualité aux Membres et intégrer les questions de genre à l'ensemble de l'Organisation. Moderniser les pratiques ayant la plus forte incidence sur le rapport coût-efficacité, les performances et la transparence. Moderniser les systèmes et les méthodes de gestion de l'UIP, pour ce qui est en particulier des ressources humaines, des finances et de la communication. Renforcer la gouvernance et le contrôle internes.

Questions et défis en 2013

L'objectif général de la stratégie 2012-2017 est d'aider les Membres à faire de l'UIP une organisation universelle, dynamique et efficace, capable de mettre la coopération parlementaire au service de la culture, des valeurs et des institutions démocratiques.

Priorité sera donnée aux activités tendant à :

- renforcer la gouvernance et le contrôle internes, rendre au sous-comité des finances les services dont il a besoin; élaborer une politique de mobilisation de ressources pour l'Organisation et la faire appliquer;
- moderniser les systèmes et les méthodes de gestion de l'UIP et instaurer un système de gestion axé sur les résultats tout en continuant à introduire les technologies modernes de l'information et de la communication dans l'ensemble de l'Organisation;
- élaborer une politique d'intégration de la parité hommes-femmes et la faire appliquer dans toute l'Organisation. Il s'agira de veiller à ce que la dimension du genre et le but de l'égalité entre les sexes soient au cœur de toutes les activités.

Parité hommes-femmes

La Direction pilotera et supervisera l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'intégration de la parité hommes-femmes dans l'Organisation. L'intégration des questions de genre consiste à veiller à mettre le point de vue des femmes et l'objectif de l'égalité des sexes au cœur de toutes les activités : élaboration des orientations générales, recherche, sensibilisation, dialogue, législation, affectation des ressources et planification, exécution et suivi des programmes et des projets.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	993 310	0	993 310
Approuvées pour 2012	907 400	0	907 400
Proposées pour 2013	880 500	0	880 500
• Salaires	620 300	0	620 300
• Services	80 000	0	80 000
• Voyages	160 300	0	160 300
• Matériel	19 900	0	19 900

Prévisions pour 2013 par résultat attendu, suivant l'origine des fonds (CHF)

Résultat	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
<i>Objectif 9 : Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne</i>	779 900	0	779 900
9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle internes	50 600	0	50 600
9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et applique un système de gestion axé sur les résultats	40 000	0	40 000
9.3 L'UIP intègre systématiquement la parité hommes-femmes dans toute l'Organisation	10 000	0	10 000
9.4 L'UIP aborde ses travaux sous l'angle des droits	0	0	0
> Total général	880 500	0	880 500

SERVICES ADMINISTRATIFS

Objectif général

Administrer les ressources matérielles, financières et humaines de l'UIP de manière efficace, équitable et économe, conseiller le Secrétariat en matière de politique administrative et préserver les actifs de l'Organisation.

Questions et défis en 2013

A la suite de récents changements touchant des postes clés du personnel, la Division des services administratifs a mis en place diverses mesures en 2012, notamment revu et contrôlé l'inventaire, adopté une politique de lutte contre la fraude et la corruption et modernisé le système financier.

En 2013, priorité sera donnée aux activités tendant à :

- réviser et actualiser le Règlement du personnel de l'UIP;
- appliquer pleinement un nouveau système complet d'évaluation des membres du personnel;
- améliorer les outils de présentation des informations financières pour aider le Secrétariat à appliquer son système de gestion axé sur les résultats;
- revoir la présentation des états financiers et des rapports annuels pour les mettre en conformité totale avec les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

La Division sera au service du sous-comité du Comité exécutif chargé des finances pour lui fournir l'appui et la documentation supplémentaires dont il aura besoin.



L'UIP recycle le papier et autres consommables.

Parité hommes-femmes

Le processus budgétaire exige de tous les responsables qu'ils définissent les questions de parité qui se posent dans leur division ou leur programme, afin que le genre soit systématiquement intégré dans l'ensemble des activités.

Les problèmes d'équité entre les sexes relevés dans la Division des services administratifs touchent au recrutement et à la formation. L'UIP a appliqué sa politique d'équité dans l'emploi avec une telle détermination que plus de la moitié des cadres du Secrétariat sont désormais des femmes et que la représentation des deux sexes est équilibrée à tous les échelons. Le budget fournit des informations sur la composition du Secrétariat à la page 23.

La politique menée dans le domaine des ressources humaines est revue à intervalles réguliers pour veiller à ne pas désavantager les femmes.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	2 805 910	0	2 805 910
Approuvées pour 2012	2 784 900	0	2 784 900
Proposées pour 2013	2 511 600	0	2 511 600
• Salaires	1 552 200	0	1 552 200
• Services	65 400	0	65 400
• Voyages	9 600	0	9 600
• Matériel	509 500	0	509 500
• Charges financières	31 000	0	31 000
• Amortissement	343 900	0	343 900

2013 Prévisions par domaine de travail suivant la provenance des fonds (CHF)

Domaine de travail :	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
1. Gestion des ressources humaines	215 800	0	215 800
2. Gestion financière	506 200	0	506 200
3. Aménagement des bureaux	1 493 000	0	1 493 000
4. Soutien technique (TIC)	296 600	0	296 600
> Total général	2 511 600	0	2 511 600

Genève, où se tiendra la 129^{ème} Assemblée

PROVISIONS ET SUBVENTIONS

Objectif général

Prévoir un financement suffisant pour honorer les engagements présents et futurs conformément à une sage gestion des finances et verser une subvention à l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) pour en assurer le fonctionnement

Questions et défis en 2013

Les provisions et subventions doivent être calculées avec précision, selon une politique claire et approuvée. Les bases de cette politique doivent être jetées pour les cinq provisions et subventions inscrites au budget.

L'UIP met de côté des fonds pour compenser les émissions de dioxyde de carbone produites par ses activités, surtout les déplacements professionnels. Le montant de cette contribution est actuellement établi par un logiciel de calcul en ligne, qui estime l'investissement nécessaire pour compenser les émissions produites par les déplacements signalés par le Secrétariat.

Une réserve a été créée pour l'entretien du Siège de l'Union interparlementaire – la Maison des Parlements. Début 2013, le solde de cette réserve devrait s'établir, selon les projections, à CHF 318 000.

La réserve pour créances douteuses est une provision destinée à absorber les pertes au cas où des Membres seraient suspendus et où leurs contributions, déjà comptabilisées comme recettes, ne seraient jamais encaissées. Selon l'expérience faite dans le passé en matière de recouvrement, le montant de cette réserve a été fixé à un niveau légèrement inférieur à 1 pour cent du total des contributions.

L'Union interparlementaire verse à l'ASGP une subvention annuelle dont le montant, calculé chaque année, doit suffire à pourvoir aux dépenses de cette organisation qui ne sont pas financées par d'autres sources. Un accord instaurant une relation à plus long terme doit être négocié.

L'UIP est tenue par contrat d'assurer le paiement des pensions à onze anciens employés du Secrétariat. La Caisse de prévoyance résiduelle a une réserve de CHF 9,1 millions, investie dans un portefeuille d'actions et d'obligations.



L'UIP compense les émissions carbone de ses activités.

Parité hommes-femmes

Les allocations budgétaires dont il est question ici n'ont pas d'incidence particulière sur les hommes ou les femmes. Du fait de la composition de l'ancien personnel de l'UIP, les destinataires des paiements effectués au titre des pensions par la Caisse de prévoyance résiduelle sont pour moitié des femmes et pour moitié des hommes. En ce qui concerne l'ASGP, il conviendra de s'assurer qu'elle applique un programme et des méthodes de travail intégrant la parité hommes-femmes.

Prévisions par type de dépenses comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	303 500	0	303 500
Approuvées pour 2012	234 300	0	234 300
Proposées pour 2013	180 000	0	180 000

Prévisions pour 2013 par objectif, suivant l'origine des fonds (CHF)

Objectif	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
1. Réserves statutaires et financement du passif (net)	105 000	0	105 000
2. Subvention à l'ASGP	40 000	0	40 000
3. Compensation des émissions carbone	35 000	0	35 000
> Total général	180 000	0	180 000

DEPENSES D'EQUIPEMENT**Objectif général**

Faire des dépenses d'équipement avisées qui augmentent la valeur de l'actif ou améliorent la productivité ou la qualité du travail tout en veillant à maintenir à un niveau supportable les charges qu'elles entraînent pour l'avenir

Questions et défis en 2013

Si les dépenses d'équipement changent dans les années à venir, la cause en sera principalement la refonte du site Web de l'UIP. Ces coûts seront capitalisés et amortis sur quatre ans. Après une période d'étude, de recherche et de préparation en 2012, la période de conception devrait courir depuis le recrutement du concepteur du site jusqu'au jour où le nouveau site sera opérationnel et répondra aux attentes de la direction de l'UIP. Selon les prévisions, l'essentiel de la phase de conception devrait être terminé en 2013.

Aucune autre dépense d'équipement importante n'est prévue à moyen terme. Toutefois, le budget d'investissement et, en particulier, les projections futures des dépenses d'équipement doivent retenir l'attention du Comité exécutif et du Conseil directeur car il faut tenir compte de l'évolution des technologies et de l'économie, et veiller à maintenir les charges à un niveau supportable.

Par ailleurs, l'UIP a besoin d'une politique qui définisse les modalités d'utilisation de la réserve destinée à financer les gros travaux de rénovation du bâtiment de son Siège.

Parité hommes-femmes

Les effets des dépenses d'équipement proposées sur l'équité entre hommes et femmes sont impondérables.

Prévisions des dépenses d'équipement comparées aux chiffres des années précédentes (CHF)

	Budget ordinaire	Autres sources	Budget global
Finales pour 2011	125 000	0	125 000
Approuvées pour 2012	77 800	0	77 800
Proposées pour 2013	370 000	0	370 000

Prévisions des dépenses d'équipement par catégorie et par année pour la période 2012-2015 (CHF)

Poste	2012	2013	2014	2015
1. Remplacement d'ordinateurs	36 600	35 000	38 000	35 000
2. Ameublement	15 600	15 000	15 000	25 000
3. Amélioration de la qualité des équipements de conférence	25 600	0	10 000	0
4. Conception du site Web	0	320 000	0	0
> Total général	77 800	370 000	63 000	60 000

SECRETARIAT

Le budget 2013 prévoit pour l'année une dotation en personnel de 40 personnes employées à plein temps, soit un poste de moins que le budget 2012. Le tableau ci-dessous indique la répartition des postes par orientation stratégique, objectif, catégorie et grade, et la proportion de postes actuellement occupés par des femmes (juillet 2012).

Objectif stratégique	Approuvé pour 2012	Projet de budget 2013						
		SG	Grades de cadres				Services généraux	Total
			Grade 5	Grade 4	Grade 3	Grade 2		
Démocraties plus fortes								
1. Meilleur fonctionnement des parlements	7		1		4		1	6
2. Egalité des sexes	3			1	1	½	1	3½
3. Droits de l'homme	4			1	1	1	2	5
Implication dans la sphère internationale								
4. Institutions multilatérales	3		1	1			1	3
5. Objectifs de développement	1					1		1
6. Consolidation de la paix								
Coopération parlementaire								
7. Relations avec les Membres	8		2½	½	2	1	3	9
8. Visibilité de l'UIP	3		1	1		1	1	4
9. Gestion et gouvernance	2	1					1	2
Services administratifs	9		1	1			4½	6½
Total	41	1	6½	5½	8	4½	14½	40
Pourcentage de femmes		0%	46%	18%	88%	56%	86%	65%

Les grades sont déterminés par le régime commun de classement des emplois de l'ONU. En raison de la réorganisation opérée en 2005, certains postes sont occupés par des membres du personnel d'un grade supérieur au classement attribué à leur poste. La diminution des effectifs et la progression des plans de carrière feront évoluer cette situation. Les femmes occupent la majeure partie des postes du Secrétariat et l'équité hommes-femmes est assurée à tous les échelons.

Les ajustements annuels des traitements sont décidés par la Commission de la fonction publique internationale. Le budget 2013 des traitements du personnel du Secrétariat financé par des sources ordinaires s'élève à CHF 5 913 400, soit une baisse de 3,1 pour cent par rapport à 2012. Est également prévu pour les traitements du personnel affecté à des projets un crédit de CHF 274 900 qui proviendra d'autres sources.

Les prestations telles que la retraite et les allocations pour charges de famille et pour frais d'étude sont accordées au personnel conformément au régime commun des Nations Unies. D'autres, telles que les assurances maladie et accident, sont définies de manière interne par l'UIP. Le budget ordinaire des prestations sociales pour le personnel et des frais généraux augmentera de CHF 133 800 par rapport à 2012 pour atteindre CHF 2 002,800, en raison de l'arrivée de personnel ayant droit à des prestations différentes et d'une hausse des coûts des cotisations aux caisses de pension libellées en dollars. A ce budget s'ajoutent CHF 87 300, qui correspondent aux prestations sociales imputées aux budgets de projets financés par des contributions volontaires.

**TABLEAU DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE
POUR L'EXERCICE 2013**

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2012)	
		En pourcentage	CHF
Afghanistan	0.004%	0.110%	12'000
Afrique du Sud	0.385%	0.630%	68'700
Albanie	0.010%	0.120%	13'100
Algérie	0.128%	0.300%	32'700
Allemagne	8.018%	7.540%	822'100
Andorre	0.007%	0.110%	12'000
Angola	0.010%	0.120%	13'100
Arabie saoudite	0.830%	1.140%	124'300
Argentine	0.287%	0.510%	55'600
Arménie	0.005%	0.110%	12'000
Australie	1.933%	2.230%	243'100
Autriche	0.851%	1.160%	126'500
Azerbaïdjan	0.015%	0.130%	14'200
Bahreïn	0.039%	0.170%	18'500
Bangladesh	0.010%	0.120%	13'100
Bélarus	0.042%	0.180%	19'600
Belgique	1.075%	1.390%	151'600
Bénin	0.003%	0.110%	12'000
Bolivie	0.007%	0.110%	12'000
Bosnie-Herzégovine	0.014%	0.130%	14'200
Botswana	0.018%	0.140%	15'300
Brésil	1.611%	1.930%	210'400
Bulgarie	0.038%	0.170%	18'500
Burkina Faso	0.003%	0.110%	12'000
Burundi	0.001%	0.100%	10'900
Cambodge	0.003%	0.110%	12'000
Cameroun	0.011%	0.120%	13'100
Canada	3.207%	3.390%	369'600
Cap-Vert	0.001%	0.100%	10'900
Chili	0.236%	0.450%	49'100
Chine	3.189%	3.370%	367'400
Chypre	0.046%	0.180%	19'600
Colombie	0.144%	0.330%	36'000
Congo	0.003%	0.110%	12'000
Costa Rica	0.034%	0.160%	17'400
Côte d'Ivoire	0.010%	0.120%	13'100
Croatie	0.097%	0.260%	28'300
Cuba	0.071%	0.220%	24'000
Danemark	0.736%	1.030%	112'300
Djibouti	0.001%	0.100%	10'900
Egypte	0.094%	0.260%	28'300
El Salvador	0.019%	0.140%	15'300
Emirats arabes unis	0.391%	0.640%	69'800
Equateur	0.040%	0.170%	18'500
Espagne	3.177%	3.360%	366'400
Estonie	0.040%	0.170%	18'500
Ethiopie	0.008%	0.120%	13'100
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0.007%	0.110%	12'000
Fédération de Russie	1.602%	1.920%	209'300
Finlande	0.566%	0.850%	92'700

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2012)	
		En pourcentage	CHF
France	6.123%	5.900%	643'300
Gabon	0.014%	0.130%	14'200
Gambie	0.001%	0.100%	10'900
Géorgie	0.006%	0.110%	12'000
Ghana	0.006%	0.110%	12'000
Grèce	0.691%	0.990%	107'900
Guatemala	0.028%	0.150%	16'400
Guinée-Bissau	0.001%	0.100%	10'900
Guinée équatoriale	0.008%	0.120%	13'100
Haïti	0.003%	0.110%	12'000
Honduras	0.008%	0.120%	13'100
Hongrie	0.291%	0.520%	56'700
Inde	0.534%	0.810%	88'300
Indonésie	0.238%	0.450%	49'100
Iran (République islamique d')	0.233%	0.450%	49'100
Iraq	0.020%	0.140%	15'300
Irlande	0.498%	0.770%	84'000
Islande	0.042%	0.180%	19'600
Israël	0.384%	0.630%	68'700
Italie	4.999%	4.940%	538'600
Japon	12.530%	11.750%	1'281'200
Jordanie	0.014%	0.130%	14'200
Kazakhstan	0.076%	0.230%	25'100
Kenya	0.012%	0.120%	13'100
Kirghizistan	0.001%	0.100%	10'900
Koweït	0.263%	0.480%	52'300
Lesotho	0.001%	0.100%	10'900
Lettonie	0.038%	0.170%	18'500
Liban	0.033%	0.160%	17'400
Libye	0.129%	0.310%	33'800
Liechtenstein	0.009%	0.120%	13'100
Lituanie	0.065%	0.210%	22'900
Luxembourg	0.090%	0.250%	27'300
Malaisie	0.253%	0.470%	51'200
Malawi	0.001%	0.100%	10'900
Maldives	0.001%	0.100%	10'900
Mali	0.003%	0.110%	12'000
Malte	0.017%	0.130%	14'200
Maroc	0.058%	0.200%	21'800
Maurice	0.011%	0.120%	13'100
Mauritanie	0.001%	0.100%	10'900
Mexique	2.356%	2.620%	285'700
Micronésie (Etats fédérés de)	0.001%	0.100%	10'900
Monaco	0.003%	0.110%	12'000
Mongolie	0.002%	0.100%	10'900
Monténégro	0.004%	0.110%	12'000
Mozambique	0.003%	0.110%	12'000
Myanmar	0.006%	0.110%	12'000
Namibie	0.008%	0.120%	13'100
Népal	0.006%	0.110%	12'000
Nicaragua	0.003%	0.110%	12'000
Niger	0.002%	0.100%	10'900
Nigéria	0.078%	0.230%	25'100
Norvège	0.871%	1.180%	128'700
Nouvelle-Zélande	0.273%	0.500%	54'500
Oman	0.086%	0.240%	26'200

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2012)	
		En pourcentage	CHF
Ouganda	0.006%	0.110%	12'000
Pakistan	0.082%	0.240%	26'200
Palaos	0.001%	0.100%	10'900
Palestine		0.100%	10'900
Panama	0.022%	0.140%	15'300
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0.002%	0.100%	10'900
Paraguay	0.007%	0.110%	12'000
Pays-Bas	1.855%	2.160%	235'500
Pérou	0.090%	0.250%	27'300
Philippines	0.090%	0.250%	27'300
Pologne	0.828%	1.130%	123'200
Portugal	0.511%	0.780%	85'000
Qatar	0.135%	0.310%	33'800
République arabe syrienne	0.025%	0.150%	16'400
République de Corée	2.260%	2.540%	277'000
République démocratique du Congo	0.003%	0.110%	12'000
République démocratique populaire lao	0.001%	0.100%	10'900
République dominicaine	0.042%	0.180%	19'600
République de Moldova	0.002%	0.100%	10'900
Rép. pop. dém. de Corée	0.007%	0.110%	12'000
République tchèque	0.349%	0.590%	64'300
République-Unie de Tanzanie	0.008%	0.120%	13'100
Roumanie	0.177%	0.370%	40'300
Royaume-Uni	6.604%	6.310%	688'000
Rwanda	0.001%	0.100%	10'900
Saint-Marin	0.003%	0.110%	12'000
Samoa	0.001%	0.100%	10'900
Sao Tomé-et-Principe	0.001%	0.100%	10'900
Sénégal	0.006%	0.110%	12'000
Serbie	0.037%	0.170%	18'500
Seychelles	0.002%	0.100%	10'900
Sierra Leone	0.001%	0.100%	10'900
Singapour	0.335%	0.570%	62'200
Slovaquie	0.142%	0.320%	34'900
Slovénie	0.103%	0.270%	29'400
Soudan	0.010%	0.120%	13'100
Soudan du Sud		0.100%	10'900
Sri Lanka	0.019%	0.140%	15'300
Suède	1.064%	1.380%	150'500
Suisse	1.130%	1.450%	158'100
Suriname	0.003%	0.110%	12'000
Tadjikistan	0.002%	0.100%	10'900
Tchad	0.002%	0.100%	10'900
Thaïlande	0.209%	0.410%	44'700
Timor-Leste	0.001%	0.100%	10'900
Togo	0.001%	0.100%	10'900
Trinité-et-Tobago	0.044%	0.180%	19'600
Tunisie	0.030%	0.160%	17'400
Turquie	0.617%	0.900%	98'100
Ukraine	0.087%	0.250%	27'300
Uruguay	0.027%	0.150%	16'400
Venezuela	0.314%	0.550%	60'000
Viet Nam	0.033%	0.160%	17'400
Yémen	0.010%	0.120%	13'100
Zambie	0.004%	0.110%	12'000
Zimbabwe	0.003%	0.110%	12'000

Membre ou Membre associé	Barème ONU	Barème approuvé (2012)	
		En pourcentage	CHF
Assemblée législative est-africaine		0.010%	1'100
Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe		0.050%	5'500
Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine		0.010%	1'100
Parlement andin		0.010%	1'100
Parlement arabe transitoire		0.010%	1'100
Parlement centraméricain		0.010%	1'100
Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest		0.010%	1'100
Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)		0.010%	1'100
Parlement européen		0.080%	8'700
Parlement latino-américain		0.020%	2'200
TOTAL		100%	10'939'900

ANNEXE

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2013				
ORIENTATIONS STRATEGIQUES	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
DE MEILLEURS PARLEMENTS POUR DES DEMOCRATIES PLUS FORTES - Objectifs :				
1. Améliorer le fonctionnement des parlements	1 581 200	280 000	Accomplissement des fonctions essentielles du Parlement	Etudes de cas Rapports d'instances d'observation du travail parlementaire Rapports parlementaires Couverture médiatique
2. Faire progresser l'égalité des sexes	785 400	297 100	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP en matière de parité, nombre de références dans la recherche/les médias/articles, etc., nombre de mises à jour, degré de satisfaction des utilisateurs	
3. Améliorer le respect des droits de l'homme	1 054 300	287 600	Initiatives prises pour protéger les droits de l'homme des parlementaires, initiatives parlementaires visant à promouvoir et protéger les droits de l'homme	Rapports, publications, correspondance, questionnaires, statistiques et/ou listes de cas
IMPLICATION ACCRUE DES PARLEMENTS DANS LA SPHERE INTERNATIONALE - Objectifs :				
4. Donner une dimension parlementaire plus vaste aux travaux des organisations multilatérales	919 600		Contribution parlementaire aux grands débats et mécanismes internationaux	Grands documents ONU/OMC/Institutions de BW Résultats des enquêtes Comptes rendus parlementaires Couverture médiatique
5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement	38 000	623 300	Action parlementaire en faveur des objectifs de développement à l'échelle internationale	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements, des instances d'observation du travail parlementaire et des médias
6. Contribution parlementaire accrue à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits	57 200	30 000	Participation parlementaire aux processus de réconciliation et de dialogue dans les situations de conflit	Echos dans les médias/Rapports des instances d'observation Sondages d'opinion Documents législatifs Rapports parlementaires Rapports internes et externes de l'UIP
FAIRE DE L'UIP UN INSTRUMENT PLUS EFFICACE DE LA COOPERATION PARLEMENTAIRE - Objectifs :				
7. Devenir une organisation universelle et améliorer ses relations avec les Membres	3 265 500		Participation parlementaire à l'UIP	Rapports annuels des Membres Rapports des Assemblées de l'UIP
8. Améliorer la visibilité de l'UIP	939 100		Faire connaître le travail de l'UIP	Couverture médiatique, sites web des parlements, rapports de l'UIP
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne	880 500		Indicateurs clés de la performance de l'Organisation	Rapports d'audit, enquêtes de satisfaction auprès des Membres

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU TABLEAU MATRICIEL 2013				
RESULTATS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
1. Améliorer le fonctionnement des parlements				
	568'900			
1.1 L'UIP met à la disposition de la communauté parlementaire un meilleur centre mondial de ressources documentaires de premier ordre sur l'institution parlementaire et la démocratie	453 500	15 000	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP	Données extraites du site web de l'UIP, suivi des publications et demandes des utilisateurs Enquêtes auprès des utilisateurs
1.2 Les parlements appliquent des normes et des lignes directrices et adoptent les bonnes pratiques prônées par l'UIP	80 000	20 000	Nombre de parlements utilisant les normes et les lignes directrices et adoptant les bonnes pratiques	Rapports des parlements
1.3 Les parlements améliorent leurs capacités avec le concours de l'UIP	478 800	245 000	Nombre de parlements soutenus; ressources investies	Rapports parlementaires, Rapports d'activités Rapports de l'UIP Rapports financiers Couverture médiatique
2. Faire progresser l'égalité des sexes				
2.1 La communauté parlementaire fait un meilleur usage de l'organisme mondial de référence sur les femmes en politique que constitue l'UIP	650 300	152 100	Degré d'utilisation des ressources de l'UIP en matière de parité, nombre de références dans la recherche/les médias/articles, etc., nombre de mises à jour, degré de satisfaction des utilisateurs	UIP, ONU, Rapports parlementaires et couverture médiatique
2.2 Les femmes sont plus nombreuses à accéder au Parlement et à prendre part aux décisions politiques	16 600	40 000	Nombre de femmes parlementaires, mesures spéciales temporaires	Résultats des élections, quotaproject.org, entretiens/questionnaires, auto-évaluation des femmes parlementaires avec l'appui de l'UIP
2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre	21 500	35 000	Réforme parlementaire; évaluations dans une perspective de genre	Rapports sur les activités et les projets; échos reçus des parlements et de l'ONU/des OIG
2.4 Les parlements luttent en faveur des droits des femmes et de la parité et contre la violence à l'égard des femmes	97 000	70 000	Action parlementaire	Rapports sur les activités et les projets; résultats des Assemblées de l'UIP; couverture médiatique
3. Améliorer le respect des droits de l'homme				
3.1 Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP développe sa capacité à traiter des cas de violations des droits de l'homme des parlementaires	995 800		Nouvelles méthode de travail, nouveaux instruments de communication, nombre d'affaires closes, nombre total d'affaires examinées, nombre de nouvelles affaires présentées, degré de satisfaction des victimes à l'égard du travail réalisé par le Comité, nombre de sessions, missions d'observation lors des procès et missions sur le terrain, nombre d'initiatives de suivi prises par les Membres de l'UIP	Rapports, publications, correspondance, questionnaires, statistiques et/ou listes de cas
3.2 Les parlements veillent plus activement au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire	58 500	287 600	Nombre de séminaires, nombre de parlements soutenus et nombre de parlementaires formés, degré de mise en œuvre des recommandations formulées lors des séminaires et des conclusions des organes conventionnels de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme ainsi que du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, dans certains parlements, réforme concernant les droits de l'enfant	Rapports et questionnaires
4. Donner une dimension parlementaire plus vaste aux travaux des organisations multilatérales				
4.1 Les travaux de l'ONU prennent une dimension parlementaire plus vaste	816 600		Les travaux de l'ONU tiennent compte de la contribution parlementaire Les parlements intègrent le programme de travail et les conférences de l'ONU dans leurs travaux	Documents de l'ONU Ordres du jour et comptes rendus parlementaires, Rapports de l'UIP, Messages/déclarations parlementaires à l'ONU

RESULTATS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
4.2 Les parlements prennent une part plus active aux travaux de l'OMC et aux questions de commerce international.	103 000		Présence parlementaire à l'OMC Les travaux de l'OMC tiennent compte de la contribution parlementaire Les débats parlementaires tiennent compte des travaux de l'OMC	Grands documents de l'OMC Rapports de l'UIP
4.3 Les parlements renforcent le contrôle qu'ils exercent sur les Institutions de Bretton Woods			Bonnes pratiques Action parlementaire destinée à améliorer le contrôle des accords de prêt et procédures connexes	Enquête annuelle donnant lieu à un rapport
5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement				
5.1 Tous les parlements connaissent les OMD et en tiennent compte dans leur travail	20 000	151 400		
5.2 Les parlements exercent une influence accrue sur les politiques et les programmes en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile		406 600	Les documents de conclusion tiennent compte des points d'inquiétude parlementaire, lois, déclarations et stratégies nationales de développement en rapport avec les objectifs internationaux de développement, législation nationale, déclarations parlementaires	Rapports de l'UIP, de l'ONU, des parlements et des instances d'observation du travail parlementaire
5.3 Les parlements promeuvent les initiatives de lutte contre le VIH/sida		52 300		
5.4 Les parlements sont de plus en plus impliqués dans le contrôle de l'efficacité de l'aide	18 000	13 000		
5.5 Les parlements contribuent à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (PMA)				
5.6 Les parlements intègrent les changements climatiques et leurs conséquences dans les budgets et la législation nationale			Message parlementaire à l'intention de la CCNUCC, budgets tenant compte des priorités écologiques, législation d'adaptation	
6. Contribution parlementaire accrue à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits				
6.1 Les parlements sont mieux à même de contribuer à la réconciliation dans les situations d'après-conflit	37 200	30 000	Participation parlementaire au processus de réconciliation, la majorité et l'opposition respectent les droits et les responsabilités de chacun, la procédure parlementaire prévoit la prise de décision inclusive, le parlement exerce un contrôle sur le secteur de la sécurité	Echos dans les médias/rapports des instances d'observation Sondages d'opinion Documents législatifs Rapports parlementaires Rapports de l'UIP
6.2 La diplomatie parlementaire facilite la prévention et la résolution des conflits	20 000		La diplomatie parlementaire dénoue les tensions et œuvre en faveur du dialogue	Médias
7. Devenir une organisation universelle et améliorer ses relations avec les membres				
	1 956 800			
7.1 L'UIP se rapproche de son objectif de devenir une organisation universelle	35 000		Nombre de Membres, nombre de nouvelles affiliations	Liste des Membres
7.2 La participation aux travaux de l'UIP présente un intérêt accru pour les Membres	1 267 700		Participation aux réunions, qualité de la discussion Mise à profit des documents de l'UIP dans les parlements	Liste des participants Rapports annuels des Membres Enquêtes auprès des utilisateurs
7.3 L'UIP adopte des lignes directrices sur l'égalité hommes/femmes et l'équilibre politique dans les délégations parlementaires			Représentation équilibrée des deux sexes dans les délégations	Liste des participants
7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles	6 000		Travaux et résultats de l'Assemblée de l'UIP	Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs

RESULTATS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) mesurant l'impact	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
7.5 Davantage de Membres améliorent leur suivi et leur mise en œuvre des résolutions de l'UIP			Résolutions dont les Membres assurent le suivi	Rapports annuels des Membres
7.6 L'UIP donne davantage de cohérence et d'efficacité à la coopération parlementaire mondiale			Nombre d'organisations interparlementaires, événements conjoints, mécanismes de consultation et de coordination	Statistiques, liste des organisations
8. Améliorer la visibilité de l'UIP 811 100				
8.1 Le site Internet de l'UIP constitue un outil moderne et dynamique permettant de communiquer avec les parlements	Budget d'investissement		Place sur les moteurs de recherche, prix décernés aux sites web, degré de satisfaction des utilisateurs, échos	Logiciel spécialisé pour les places sur les moteurs de recherche Analyse web Enquêtes Contacts dans les médias sociaux
8.2 Créer des produits d'information utiles et conviviaux	98 000		Degré de satisfaction des utilisateurs	Contacts dans les médias sociaux Enquêtes
8.3 L'UIP infléchit sa politique de communication en donnant la priorité aux grands médias mondiaux et en ciblant sa communication	30 000		Couverture médiatique mondiale	Suivi des médias en ligne
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne 779 900				
9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle interne	50 600		Le Comité exécutif adresse au Conseil directeur davantage de recommandations judicieuses dans le domaine financier, réunions plus fréquentes du Comité exécutif Les Membres mobilisent davantage de ressources pour les travaux de l'UIP	Comptes rendus analytiques et rapports du Comité exécutif Obtention de financements volontaires
9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et instaure une gestion axée sur les résultats	40 000		Les résultats et la performance font l'objet d'un suivi systématique à tous les échelons de l'organisation Les audits internes et externes révèlent une amélioration de la performance en 2012	Rapport annuel et analyses intermédiaires Rapports d'audit et lettre à la direction
9.3 L'UIP intègre systématiquement les questions de genre dans l'ensemble de l'Organisation	10 000		Toute la nouvelle documentation est analysée dans la perspective du genre avant publication La prise de décision tient compte des questions de genre, notamment lors de la préparation des mandats, des réunions et séminaires	Listes de contrôle pour la publication des documents Procès-verbaux des réunions
9.4 L'UIP adopte une démarche fondée sur les droits			Toute la nouvelle documentation est analysée avant publication dans la perspective des droits La prise de décision tient compte des questions relatives aux droits, notamment lors de la préparation des mandats, des réunions et séminaires	Listes de contrôle pour la publication des documents Analyse des mandats, des ordres du jour, des rapports et des procès-verbaux

UNION INTERPARLEMENTAIRE : RESUME DU CADRE LOGIQUE 2013				
PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
1. Améliorer le fonctionnement des parlements	568 900			
1.1 <i>L'UIP met à la disposition de la communauté parlementaire un centre mondial de ressources documentaires de premier ordre sur l'institution parlementaire et la démocratie</i>	373 500			
1.1.1 <i>La base de données PARLINE sur les parlements nationaux est remaniée</i>	50 000		La base de données PARLINE remaniée est lancée d'ici octobre 2013	Site web de l'UIP Rapports intermédiaires
1.1.2 Disponibilité des sources d'information	5 000		Bulletin et base de données à la disposition du personnel	
1.1.3 Disponibilité des archives de l'UIP	5 000	15 000	Nombre de documents d'archives en ligne	Site web de l'UIP
1.1.4 Promotion de la Journée internationale de la démocratie parmi les parlements	20 000		Nombre d'événements parlementaires	Site web de l'UIP, couverture médiatique
1.2 <i>Les parlements appliquent des normes et des lignes directrices et adoptent les bonnes pratiques prônées par l'UIP</i>				
1.2.1 Outils pour soutenir le renforcement des capacités parlementaires	15 000	12 000		
1.2.2 Publication de documents de référence sur des questions parlementaires d'actualité	30 000		Mémos	Suivi de la pratique parlementaire et présentation de rapports de la part des parlements
1.2.3 Diffusion des bonnes pratiques en matière d'utilisation des TIC au Parlement	5 000		Nombre de parlements prenant part aux activités du Centre mondial	Listes des participants
1.2.4 Diffusion des meilleures méthodes de travail parlementaires	20 000	8 000	Nombre de parlements représentés lors des réunions UIP-ASGP, élaboration et diffusion des résultats	Liste des participants

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
1.2.5 Promotion de la participation politique des minorités et des populations autochtones	10 000		Référence aux parlements dans les ordres du jour et les documents finals	Documents préparatoires des conférences
<i>1.3 Les parlements améliorent leurs capacités avec le concours de l'UIP</i>	398 800			
1.3.1 Définition des besoins des parlements nationaux en matière de renforcement des capacités	18 300	30 000	Nombre d'évaluations réalisées	UIP, échos dans les médias
1.3.2 Programmes de renforcement des capacités sur mesure adaptés au contexte	18 300	30 000	Nombre de programmes conçus	Programmes
1.3.3 Réalisation d'auto-évaluations parlementaires	15 000	15 000	Nombre d'auto-évaluations réalisées par les Parlements membres	Suivi de la pratique parlementaire et présentation de rapports de la part des parlements
1.3.4 Mise en œuvre de programmes d'appui	18 400	170 000	Nombre et nature des activités entreprises Participation de parlementaires hommes et femmes spécialisés dans les domaines concernés	Rapports de l'UIP et des parlements nationaux et Enquêtes d'évaluation et liste des participants
1.3.5 L'UIP est davantage en mesure de soutenir les parlements	10 000		Mise en œuvre des recommandations	

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
2. Faire progresser l'égalité des sexes				
<i>La communauté parlementaire fait un meilleur usage de l'organisme mondial de référence sur les femmes en politique que constitue l'UIP</i>	597 300	92 100		
2.1.1 Bases de données en ligne sur les femmes en politique	11 000		Bases de données opérationnelles, nombre d'utilisateurs, nombre de références aux bases de données, quantité d'information fournie par les parlements, degré de satisfaction des utilisateurs	Statistiques sur le site Internet, couverture médiatique, références dans les publications spécialisées, nombre de demandes d'information, enquête ou échos spontanément communiqués
2.1.2 Diffusion des connaissances par le biais du site Internet iKNOW Politics	20 000	30 000	Nombre de visiteurs sur le site Internet, nombre d'outils d'information référencés sur le site, nombre de cercles de discussion, degré de satisfaction des utilisateurs, utilité de la diffusion des bonnes pratiques par le biais du site	Statistiques sur le site web, rapports d'évaluation, entretiens avec les utilisateurs
2.1.3 Publication d'un rapport annuel sur les femmes au Parlement à l'occasion de la Journée internationale de la femme	6 500		Rapport publié pour le 8 mars	Site web, contenu du rapport
2.1.4 Références à l'information produite par l'UIP au sujet des femmes en politique dans les grands rapports internationaux et de l'ONU			Nombre de références aux données produites par l'UIP au sujet des femmes en politique dans les rapports internationaux/de l'ONU	Rapports
2.1.5 Promotion et diffusion d'informations concernant les femmes en politique	15 500		Nombre de lancements, nombre de participants, nombre et contenu des références aux lancements apparaissant dans les médias Nombre de bénéficiaires / Nombre de demandes / Degré de satisfaction / Nombre et contenu des références apparaissant dans d'autres publications ou les médias	Rapports, échos dans les médias Liste de diffusion, demandes et retours d'information enregistrés, échos dans les médias
2.1.6 Définition de nouveaux domaines de recherche et indicateurs		30 000	Résultats des réunions	Rapports des réunions
2.2 <i>Le nombre de femmes accédant au Parlement et contribuant efficacement à son travail augmente</i>				
2.2.1 Débats et/ou analyse des cadres juridiques nationaux dans le but de faciliter l'accès des femmes au Parlement			Nombre et niveau des contributions de l'UIP aux débats et réformes	Rapports d'activité, échos des participants (séances d'évaluation/questionnaires)

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
2.2.2 Amélioration de la synergie et des stratégies dans les régions dans lesquelles peu de femmes sont parlementaires			Définition de stratégies et planification du travail, actions de suivi de la part des parlements	Rapports
2.2.3 Développement des capacités des femmes parlementaires	16 600	20 000	Nombre (et %) de femmes parlementaires formées, degré de satisfaction des bénéficiaires de la formation, nombre de plateformes d'échange/forums mis à disposition, nombre d'outils élaborés	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, liste des participants
2.2.4 Renforcement des groupes de femmes parlementaires		20 000	Nombre de groupes de femmes parlementaires créés, nombre de groupes soutenus par l'UIP, échos sur le matériel de l'UIP	Rapports, questionnaires, entretiens
2.2.5 Mentorat de la part de femmes parlementaires			Initiatives prises par des femmes parlementaires, cercles de discussion sur iKNOWPolitics	Entretiens avec des femmes parlementaires, site Internet d'iKNOWPolitics
<i>2.3 Les parlements sont plus sensibles au genre</i>				
2.3.1 Mise en œuvre et mise à profit nationales du Plan d'action pour des parlements sensibles au genre			Nombre d'initiatives prises dans les parlements nationaux	Rapports et échos des parlements nationaux
2.3.2 Auto-évaluations parlementaires du degré de sensibilité au genre de l'institution	11 200	15 000	Nombre de demandes d'aide recueillies, nombre d'auto-évaluations réalisées	Rapports d'auto-évaluation
2.3.3 Intégration de la dimension de genre au Parlement	10 300	20 000	Nombre de parlementaires et de personnel parlementaire formé, ventilé par sexe, degré de satisfaction des personnes formées, demandes concernant la boîte à outils	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens
<i>Les parlements luttent en faveur des droits des femmes et de la parité et contre la violence à l'égard des femmes</i>				
2.4.1 Les parlements prennent une part plus active à la mise en œuvre de la CEDAW	10 500		Degré de participation des parlements à la présentation des rapports, débats parlementaires sur la CEDAW dans les pays ayant récemment présenté un rapport	Enquêtes, questionnaires, rapports des réunions du Comité CEDAW
2.4.2 Action parlementaire contre les lois et les pratiques discriminatoires		20 000	Nombre de discussions/séminaires, objectifs définis, amendements à la législation, autres initiatives parlementaires	Rapports, échos des parlements

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
2.4.3 Elaboration de synergies et de stratégies régionales de lutte contre la violence à l'égard des femmes	29 500		Stratégies régionales et prochaines étapes, initiatives de suivi par les parlements, nombre de participants ventilés par sexe et domaine de spécialisation, degré de satisfaction des participants	Rapports, questionnaires et enquêtes, entretiens, échos dans les médias, liste des participants
2.4.4 Elaboration et mise en œuvre par les parlements de lois contre la violence à l'égard des femmes		40 000	Type de connaissances et de soutien offerts par l'UIP, nombre et nature des initiatives parlementaires déclenchées par le soutien prêté par l'UIP	Rapports, échos des parlements
2.4.5 Les parlements contribuent à sensibiliser la société à la question de la violence à l'égard des femmes		10 000	Nombre d'initiatives de communication organisées avec l'appui/la contribution de l'UIP, nombre d'activités organisées par les parlements le 25 novembre	Rapports, échos des parlements, sites web des parlements
2.4.6 Prise de conscience des parlementaires et contribution à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU			Nombre d'activités organisées, nombre de participants ventilé par sexe et domaine de spécialité, degré de satisfaction	Rapports, liste des participants, échos, questionnaires d'évaluation
2.4.7 Les parlements prennent une part plus active aux débats mondiaux sur les questions de genre	57 000		Degré de participation des parlements (ventilé par sexe et domaine de spécialité), références aux parlements dans les résultats des débats mondiaux, niveau de participation des représentants de l'ONU/des OIG aux réunions de l'UIP Nombre de Présidentes de parlement assistant à la Réunion des Présidentes de parlement	Rapports, liste des participants
2.4.8 Les Assemblées de l'UIP se penchent sur les questions liées aux droits des femmes et à l'égalité des sexes			Nombre de références aux questions d'égalité des sexes dans les résolutions de l'UIP, visibilité des questions de genre lors des Assemblées de l'UIP, niveau de participation des femmes parlementaires aux Assemblées de l'UIP, nombre d'hommes parlementaires prenant part à la Réunion des femmes parlementaires	Résolutions, rapports, liste des participants
2.4.9 Intégration des problèmes de genre et des droits des femmes dans les initiatives de renforcement des capacités de l'UIP			Nombre de volets se rapportant au genre dans les initiatives de renforcement des capacités	Rapports

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
3. Améliorer le respect des droits de l'homme				
3.1 <i>Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP développe sa capacité à traiter des cas de violations des droits de l'homme des parlementaires</i>	774 700			
3.1.1 La visibilité du Comité s'améliore	40 000		Elaboration, d'ici décembre 2013, de nouveaux outils de défense des droits de l'homme, nombre de campagnes élaborées, nombre de modifications de la section du site web de l'UIP consacrée aux droits de l'homme, nombre de références au Comité dans les médias et les rapports de l'ONU	Site web, échos dans les médias, rapports de l'ONU
3.1.2 Sessions régulières du Comité	70 000		Nombre de rapports / décisions établies et traduites	
3.1.3 a. Missions d'observation de procès et missions sur le terrain, rapports b. Décisions du comité mieux étayées	81 100		Au moins cinq missions d'observation de procès/sur le terrain entreprises et au moins cinq rapports présentés au Comité	Rapports des missions d'observation/sur le terrain, décisions du Comité
3.1.4 Les autorités parlementaires et les pouvoirs publics, les sources et les mécanismes de défense des droits de l'homme à l'échelle régionale et onusienne sont mieux informés	30 000		Nombre de lettres envoyées aux autorités nationales, aux sources et autres parties prenantes et nombre de réponses reçues, nombre de visites de suivi dans les pays dans lesquels se situent les cas ou dans d'autres pays susceptibles d'apporter leur concours, nombre de présentations des travaux du Comité aux mécanismes régionaux et onusiens des droits de l'homme	Correspondance, rapports, visites
3.2 <i>Les parlements veillent plus activement au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire</i>		167 600		
3.2.1 Les parlements connaissent mieux le travail réalisé par les mécanismes onusiens des droits de l'homme		40 000	Nombre de lettres envoyées aux parlements, échos/réponses reçus Participation des parlementaires (hommes, femmes et domaines de spécialité concernés) à la réunion générale d'information	Correspondance, questionnaires, statistiques Liste des participants

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
3.2.2 Publication décrivant la participation parlementaire aux mécanismes onusiens des droits de l'homme		15 000	Publication réalisée d'ici le mois de juin 2013, diffusion aux mécanismes onusiens des droits de l'homme, aux parlements et à toutes les instances défendant les droits de l'homme	Rapports
3.2.3 Meilleure contribution parlementaire aux mécanismes onusiens des droits de l'homme			Nombre de réunions auxquelles l'UIP participe ou présente une contribution	
3.2.4 Renforcement de la capacité des parlements à faire respecter les droits de l'enfant	53 500	60 000	<p>Nombre de parlementaires formés, degré de mise en œuvre des recommandations des séminaires/de l'ONU, nombre de nouvelles ratifications des traités des droits de l'homme et de retraits de réserves, nombre de références aux parlements dans les rapports et les décisions de l'ONU, participation des parlementaires (hommes, femmes et domaines de spécialité concernés)</p> <p>Nombre de séminaires, définition des stratégies et des prochaines étapes, initiatives de suivi de la part des parlements, degré de satisfaction des participants, participation des parlementaires (hommes, femmes et domaines de spécialité concernés)</p> <p>Questions intégrées dans toutes les activités en rapport avec les droits de l'enfant menées par l'UIP</p>	<p>Séminaire/échos dans les médias</p> <p>Documents/rapports de l'ONU</p> <p>Liste des participants</p> <p>Comptes rendus parlementaires et rapports des visites sur le terrain, modifications du cadre juridique, questionnaires</p> <p>Liste des participants</p>
3.2.5 Les parlements connaissent mieux certaines conventions internationales de droit humanitaire	5 000	5 000	Nombre de réunions organisées par l'UIP ou auxquelles elle a pris part	Rapports des Assemblées de l'UIP, rapports d'activité

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
4. Donner une dimension parlementaire plus vaste aux travaux des organisations multilatérales				
4.1 <i>La coopération avec les Nations Unies, tout particulièrement les nouvelles instances et les grands mécanismes onusiens, s'améliore et se développe</i>	729 100			
4.1.1 Déclarations prononcées devant des instances onusiennes, contributions parlementaires officielles aux rapports de l'ONU			Contribution parlementaire aux débats et mécanismes onusiens (débats, analyses et négociation) Nombre de références aux parlements dans les grands documents de l'ONU Représentation des parlementaires dans les délégations nationales envoyées aux grandes conférences et à l'Assemblée générale de l'ONU	Documents finals et résolutions de l'ONU, rapports du SG Liste des participants (pour que des parlementaires figurent dans les délégations nationales envoyées aux grandes conférences de l'ONU)
4.1.2 Diffusion des résolutions et autres grands documents de l'UIP aux instances de l'ONU concernées (en tant que documentation officielle)			Nombre de résolutions/déclarations diffusées et publiées	Les résolutions figurent dans la documentation remise aux délégations participant aux réunions concernées et sont publiées dans le Journal de l'ONU
4.1.3 Echange d'informations et discussions concernant les questions mondiales avec de hauts responsables de l'ONU à l'occasion des Assemblées et réunions spécialisées de l'UIP			Nombre de hauts responsables de l'ONU (hommes et femmes) participant aux réunions	Liste des participants aux Assemblées et réunions spécialisées de l'UIP Rapports des réunions de l'UIP
4.1.4 Projets planifiés, lancés ou développés en commun			Nombre d'échanges en rapport avec des activités communes Evaluation des réunions par les participants	Rapports d'activité Listes des participants Analyse des formulaires d'évaluation des participants
4.1.5 Contribution parlementaire (recommandations) aux mécanismes onusiens concernés	69 000		Degré de participation aux Nations Unies, Valeur ajoutée des recommandations issues des réunions pour la discussion concernée à l'ONU (note : ces deux réunions s'ajoutent à la réunion annuelle qui a régulièrement lieu, dans le cadre du Programme de partenariat hommes/femmes, à l'occasion de la CSW).	Comptes rendus analytiques des réunions

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
			Qualité du rapport final mesurée du point de vue de sa pertinence et de l'intérêt que revêtent ses recommandations Degré de participation à l'ONU, nombre de parlementaires participants	Rapport de l'audit, Analyse des formulaires d'évaluation des participants
4.1.6 Renforcement de la présence de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et de son Groupe consultatif, diffusion de l'issue de leurs travaux aux missions et aux instances concernées de l'ONU	18 500		Nombre de participants Degré d'engagement à l'ONU Echos des équipes de pays de l'ONU et des parlements nationaux Nouveaux mécanismes facilitant la collaboration entre l'ONU et le parlement à l'échelle nationale	Comptes rendus analytiques Rapport de mission
4.1.7 Recommandations destinées à améliorer la coordination des politiques/activités de l'UIP et des Nations Unies			Référence claire à l'UIP et/ou aux parlements dans le rapport du Conseil des chefs de Secrétariat des Nations Unies (CCS)	Le SG de l'UIP ou un autre haut responsable participe à une réunion du CCS
4.1.8 Elaboration et adoption d'un nouvel accord de coopération			L'accord de coopération présente plus d'intérêt que l'ancien	Projet d'accord de coopération
<i>4.2 Les parlements exercent un contrôle effectif sur l'OMC et les négociations commerciales internationales</i>				
4.2.1 La dimension parlementaire du travail de l'OMC est renforcée	85 000		Nombre de parlementaires, organisations internationales et missions permanentes à Genève participant aux réunions Qualité et profondeur des débats	Echos reçus des parlements et des missions permanentes à Genève Couverture médiatique Liste des participants Document final
4.2.2 L'UIP joue un rôle de premier plan dans la direction de la Conférence parlementaire sur l'OMC	18 000		Bonne participation aux réunions Débat de fond Décisions significatives	Liste des participants
4.2.3 Les parlements apportent leur contribution aux conférences publiques de l'OMC			Nombre de parlementaires, y compris vivant hors des frontières européennes, assistant aux réunions Qualité et profondeur des débats	Rapports des sessions Echos de l'OMC Liste des participants

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
4.3 <i>Les parlements renforcent le contrôle qu'ils exercent sur les Institutions de Bretton Woods</i>				
4.3.1 Les parlements prennent une part plus active à la prise de décision en rapport avec les accords de prêt			Définition de bonnes pratiques en matière de contrôle des emprunts Participation des parlementaires à l'examen interne des pratiques en cause et de la législation en matière de contrôle	Contacts et suivi actifs de l'UIP à l'égard des parlements, réaction des différents parlements

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (Mdv)
	Ordinaire	Volontaire		
5. Renforcer l'adhésion des parlements aux objectifs internationaux de développement				
5.1 Tous les parlements connaissent les OMD et en tiennent compte dans leur travail		131 400		
5.1.1 Evaluation critique par les parlements de leurs procédures en rapport avec les OMD	15 000	15 000	Deux parlements prennent part à cette activité	Rapports d'activité
5.1.2 Diffusion des bonnes pratiques concernant le travail en rapport avec les OMD	2 000	2 000	Le matériel concerné est diffusé aux Parlements membres de l'UIP par courrier, lors des conférences concernées et sur le site web de l'UIP	Nombre de réponses, nombre de visites sur le site Internet
5.1.3 Apporter une contribution parlementaire à l'élaboration du programme d'action en faveur du développement qui suivra l'échéance de 2015	3 000	3 000	Lors de la séance d'information parlementaire, il est question du programme d'action en faveur du développement qui suivra l'échéance de 2015	Rapport d'activité, degré d'interaction avec l'ONU, liste des participants
<i>Les parlements exercent une influence accrue</i> 5.2. sur les politiques et les programmes en faveur de la santé maternelle, néonatale et infantile		124 600		
5.2.1 Meilleure connaissance des pratiques parlementaires en matière de santé maternelle, néonatale et infantile		28 400	Nombre d'études de cas rassemblées Nombre de parlements recevant les informations Nombre d'événements autres que parlementaires auxquels les parlementaires ont contribué	Rapports sur les études de cas Archives de la correspondance Présentations/rapports/documents
5.2.2 Les parlements sont sensibilisés à l'importance de la santé maternelle, néonatale et infantile		73 600	Deux parlements prennent part à cette activité, participation de parlementaires (hommes, femmes et domaines de spécialité concernés) Nombre de ressources documentaires élaborées	Rapports d'activité, liste des participants Rapports d'activité, fiches d'explication, documents d'information et documents disponibles sur le site web de l'UIP
5.2.3 Des initiatives parlementaires spécifiques permettent de renforcer le sentiment de responsabilité en matière de la santé maternelle, néonatale et infantile		154 200	Cadre parlementaire d'action/guide pratique sur la santé maternelle, néonatale et infantile Nombre de plans de travail/stratégies élaborés Examen et approbation de lois se rapportant à ce domaine	Document-cadre Plans de travail/stratégies parlementaires en matière de santé maternelle, néonatale et infantile Lois/projets de loi

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
			Un parlement participe à un mécanisme/une procédure national(e) de responsabilisation Nombre d'initiatives prises pour soutenir les parlements, par ex. visites dans les circonscriptions Visite d'échange	Rapports des initiatives Rapport décrivant les activités par parlement Rapports d'activité
5.2.4 Contribution et visibilité parlementaires accrues en matière de santé maternelle, néonatale et infantile		25 800	Mise sur pied de nouveaux partenariats Nombre de contributions parlementaires facilitées Mise sur pied de nouveaux partenariats Des parlementaires/de hauts responsables de l'UIP assistent aux conférences régionales et mondiales traitant de santé maternelle, néonatale et infantile	Echanges Accords de partenariat Rapports des conférences
5.3 <i>Les parlements promeuvent les initiatives de lutte contre le VIH/sida</i>				
5.3.1 Les parlementaires sont sensibilisés à l'incidence des lois discriminatoires et punitives sur la riposte au VIH		32 300	Mise sur pied de deux activités destinées à soutenir la réforme de la législation relative au VIH Organisation de deux activités Communication efficace et directe avant la Journée mondiale de lutte contre le sida	Rapports d'activité, analyse de l'évaluation des participants Rapports d'activité, contribution au programme de travail La campagne menée est bien reçue
5.3.2 Elaborer des documents d'information et faire savoir		20 000	Elaboration d'une étude Elargissement des bases de données	Réalisation et publication
5.4 <i>Les parlements sont de plus en plus impliqués dans le contrôle de l'efficacité de l'aide</i>				
5.4.1 Les parlements des pays donateurs reçoivent des indications claires concernant la façon de renforcer leur action de contrôle dans la coopération au développement, ce qui développe le sentiment de responsabilité mutuelle à l'échelle mondiale		13 000	Les études de cas sont éloquentes pour les parlementaires des pays donateurs, qui mettent en œuvre les recommandations qu'elles contiennent	Des discussions ont lieu avec les parlementaires dans le contexte du DCF, voire de conférences se déroulant en parallèle des Assemblées ou autres réunions de l'UIP

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
5.4.2 Les travaux de l'OCDE/DAC, du WP-EFF et du DCF tiennent compte des sujets d'inquiétude des parlements	18 000		Mesure dans laquelle les sujets d'inquiétude des parlements sont pris en considération dans les documents finals du DCF, de l'OCDE/DAC et du WP-EFF.	Rapports du DCF et du WP-EFF
5.5 <i>Les parlements contribuent à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul (PMA)</i>				
5.5.1 Participation parlementaire accrue aux mécanismes nationaux et mondiaux en rapport avec les PMA			Organisation de cinq séminaires Participation des parlementaires (hommes, femmes et domaines de spécialité concernés) Nombre de plans d'action élaborés Nombre de points focaux créés	Rapports parlementaires, rapports sur les projets Documents de l'ONU, rapports intermédiaires nationaux, liste des participants
<i>Les Parlements intègrent les changements climatiques et leurs conséquences dans les budgets et la législation nationale</i>				
5.6.1 Présence parlementaire visible lors des sessions de la CCNUCC			Taux de participation élevé aux réunions Débat de fond Mesure dans laquelle les sujets d'inquiétude des parlements sont pris en compte dans les décisions de la CCNUCC	Rapport des sessions Liste des participants Rapport des sessions Décisions de la CCNUCC

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
Contribution parlementaire accrue à la 6. consolidation de la paix et à la prévention des conflits				
6.1 <i>Les parlements sont mieux à même de contribuer à la réconciliation dans les situations d'après-conflit</i>				
6.1.1 Organisation de visites dans les circonscriptions de parlementaires représentant différents partis dans le but de promouvoir la coopération entre les partis et de sensibiliser la population au travail réalisé par le Parlement		10 000	Nombre de parlementaires, hommes et femmes, prenant part aux visites sur le terrain Nombre de citoyens, hommes et femmes, prenant part aux visites sur le terrain et connaissant mieux le travail réalisé par le Parlement	- Echos dans les médias/rapports des instances d'observation - Enquêtes d'opinion - Documentation législative - Rapports parlementaires décrivant la mise en œuvre des plans d'action - Rapports internes et externes de l'UIP
6.1.2 Le dialogue entre le Parlement et l'Exécutif est encouragé afin d'améliorer la prise de décision			Les parlementaires, quelle que soit leur sensibilité politique, collaborent dans un esprit de tolérance Nombre de demandes enregistrées Degré de coopération entre la majorité et l'opposition Degré de coopération entre l'Exécutif et le Parlement	
6.1.3 Organisation d'activités destinées à proposer un cadre juridique pour le Parlement ou à le renforcer	37 200	20 000	Adoption et mise en œuvre de dispositions constitutionnelles et autres s'appliquant au Parlement Nombre de parlementaires (des deux sexes) prenant part aux activités de renforcement des capacités	
6.2 <i>La diplomatie parlementaire facilite la prévention et la résolution des conflits</i>				
6.2.1 Organisation d'une mission sur le terrain pour encourager les parties au conflit à dialoguer	20 000		Des hauts responsables des deux parties au conflit reçoivent la mission de l'UIP Expression de la volonté politique de poursuivre le dialogue Nombre d'hôtes (des deux sexes) participant à la visite Activités de suivi de la mission Débats au parlement	- Médias/rapports des instances d'observation - Réunions de suivi - Documentation législative - Rapports parlementaires décrivant la mise en œuvre des plans d'action - Rapports internes et externes de l'UIP - Rapports sur les débats ayant lieu au Parlement

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
7. Devenir une organisation universelle et améliorer ses relations avec les Membres	1 956 800			
<i>7.1 L'UIP devient une organisation de plus en plus universelle</i>				
7.1.1 Maintien des contacts avec les parlements non membres, notamment le Congrès américain et certains parlements des Caraïbes et du Pacifique	35 000		Nombre d'échanges avec le Congrès Nombre de participants Ordre du jour des réunions Nombre de participants et échelon de représentation	Services de mailing de l'UIP Listes des participants Suivi par correspondance
7.1.2 Augmentation du nombre de Membres			Nombre de demandes d'affiliation ou de réaffiliation Nombre de nouveaux membres	Demandes présentées Liste des participants aux Assemblées de l'UIP
<i>7.2 La participation aux travaux de l'UIP présente un intérêt accru pour les Membres</i>				
7.2.1 Les Assemblées tenues par l'UIP en 2013 rassemblent un grand nombre de participants pour des débats de fond	1 267 700 [1ère Assemblée: 806 400 2ème Assemblée: 461 300]		Niveau de participation Nombre d'interventions lors des sessions officielles de l'Assemblée Documents finals fermes et d'actualité	Liste des participants Comptes rendus analytiques Texte des résolutions Information contenue dans les rapports annuels
7.2.2 Les délégations comprennent des membres des commissions parlementaires concernées par les questions à l'ordre du jour de l'Assemblée			Composition des délégations, nombre d'interventions dans les débats de l'Assemblée	
7.2.3 Issue des conférences de l'UIP axée sur l'action			Pertinence des documents finals adoptés par l'UIP au regard des sujets abordés Suivi et mise en œuvre des recommandations de l'Assemblée Rapports sur les initiatives de suivi	

7.2.4 Contributions parlementaires aux débats plus sensibles au genre			Documents finals plus sensibles au genre	
<i>7.3 L'UIP adopte des lignes directrices sur l'égalité hommes/femmes et l'équilibre politique</i>				
7.3.1 Formulation de lignes directrices sur l'équilibre hommes/femmes dans les délégations parlementaires			Nombre de femmes déléguées	Tableurs présentant les données relatives à la participation à l'Assemblée Listes des participants
7.3.2 Elaboration de lignes directrices sur l'équilibre politique des délégations parlementaires			Participation plus active des Bureaux des Commissions Nombre de délégations multipartites	Tableurs présentant les données relatives à la participation à l'Assemblée Listes des participants
<i>7.4 L'UIP met en œuvre des réformes structurelles</i>				
7.4.1 Amélioration des résolutions de l'Assemblée			Nombre de Parlements membres appliquant les résolutions de l'Assemblée à l'échelon national	Rapports annuels Résolutions adoptées
7.4.2 Le travail des Bureaux des Commissions permanentes est plus efficace et visible			Nombre de réunions, présence des membres des Bureaux	Décisions et recommandations formulées par les Bureaux et présentées aux Commissions
7.4.3 La participation des Membres aux travaux de l'UIP, de l'Assemblée et de ses commissions permanentes est plus pertinente	6 000		Ordre du jour Nombre de secrétaires participant au séminaire	Liste des participants Programme de travail
7.4.4 Reconnaissance statutaire du Comité des droits de l'homme des parlementaires			Adoption des Statuts modifiés	Document du Conseil
7.4.5 Amélioration du statut de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies			Adoption du règlement de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies	Document du Conseil

<p>7.5 <i>Davantage de Membres améliorent leur suivi et leur mise en œuvre des résolutions de l'UIP</i></p>				
<p>7.5.1 Les Membres améliorent leur présentation de rapports</p>			<p>Nombre de rapports annuels reçus</p> <p>Nombre de recommandations suivies par les Membres</p>	<p>Statistiques</p> <p>Rapports annuels</p>
<p>7.6 <i>L'UIP donne davantage de cohérence et d'efficacité à la coopération parlementaire mondiale</i></p>				
<p>7.6.1 Les Groupes géopolitiques contribuent davantage à la politique menée par l'UIP</p>			<p>Nombre de réunions des Groupes géopolitiques</p> <p>Ventilation par sexe des candidats présentés par les Groupes géopolitiques</p>	<p>Calendrier des réunions des Groupes géopolitiques</p> <p>Candidatures au Conseil</p>
<p>7.6.2 Coopération plus étroite entre l'UIP et les autres organisations parlementaires</p>			<p>Nombre d'organisations parlementaires régionales et autres prenant part aux conférences de l'UIP</p> <p>Nombre d'instances parlementaires se servant des résolutions et des rapports de l'UIP dans leurs travaux</p> <p>Nombre d'événements organisés en commun</p>	<p>Liste des participants</p> <p>Référence à l'UIP dans les rapports de ces instances</p> <p>Site web de l'UIP</p>

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
8. Améliorer la visibilité de l'UIP	811 100			
<i>8.1 Le site web de l'UIP constitue un outil moderne, dynamique et riche d'informations sur les parlements et la démocratie contribuant à renforcer le statut de l'UIP</i>				
8.1.1 Choisir par appel d'offres une société chargée de concevoir et créer le site web	Budget d'investissement		Lancement de la création du nouveau site web	www.ipu.org/web_analytics
8.1.2 Affiner la programmation Internet	Budget d'investissement		Les spécifications techniques du nouveau site web sont prêtes	www.ipu.org/web_analytics
8.1.3 Commander et fournir du contenu pour le site web	Budget d'investissement		Le nouveau matériel ou les nouveaux outils sont prêts sur le site web pour informer et intéresser ses visiteurs	www.ipu.org/web_analytics
8.1.4 Migrer le contenu existant sur le nouveau site web	Budget d'investissement			www.ipu.org/web_analytics
<i>8.2 Créer des produits d'information utiles et utilisables</i>				
8.2.1 Elaborer en anglais, français et espagnol des kits d'information décrivant l'UIP et son travail	8 000		Nombre de kits d'information distribués en 3 langues à un public cible	Département de la communication de l'UIP
8.2.2 Collecter du matériel audiovisuel décrivant l'UIP et son travail afin de produire du matériel audiovisuel spécifique	15 000		Nombre de vidéos produites sur des questions d'importance stratégique pour l'UIP	www.ipu.org and youtube IPU parliament
8.2.3 Rapport décrivant le travail et les activités de l'UIP en 2012	15 000		Nombre d'exemplaires du Rapport annuel 2012 de l'UIP produits en anglais, français et espagnol	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.4 Informer et mettre en valeur le savoir-faire de l'UIP grâce à ses publications	10 000		Le catalogue des publications est produit et diffusé en ligne et sur papier	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.5 Collecter des photos dynamiques convenant au site Internet et aux publications de l'UIP	20 000		Des images appropriées illustrent le contenu du site Internet et des publications de l'UIP	www.ipu.org et publications de l'UIP
8.2.6 Produire à l'échelle de l'organisation du matériel de communication contribuant à créer et entretenir une identité visuelle	30 000		Nombre de bannières, affiches enroulables, drapeaux, casquettes, t-shirts, dossiers de presse, etc., de l'UIP imprimés	Division de la communication de l'UIP

<p>8.3 <i>L'UIP infléchit sa politique de communication en donnant la priorité aux grands médias mondiaux et en ciblant sa communication</i></p>				
<p>8.3.1 Campagne de communication auprès des médias hispanophones pour améliorer la présence et la visibilité de l'UIP</p>	<p>6 000</p>		<p>Nombre de sujets produits et distribués aux médias hispanophones dans le monde</p>	<p>www.ipu.org and media monitoring</p>
<p>8.3.2 Diffuser davantage de matériel de communication aux médias et autres partenaires</p>	<p>1 000</p>		<p>Les listes de diffusion par courrier électronique s'allongent</p>	<p>Système de diffusion électronique</p>
<p>8.3.3 Suivre l'évolution de la couverture médiatique afin de mesurer les efforts de communication</p>	<p>8 000</p>		<p>Nombre de mentions de l'UIP dans les médias à l'échelle mondiale</p>	<p>Rapports quotidiens des sociétés d'observation des médias</p>
<p>8.3.4 Communiquer avec les médias sur des points et des événements d'importance stratégique prioritaire</p>	<p>15 000</p>		<p>Visibilité de l'UIP dans les médias nationaux et internationaux</p>	<p>Rapports quotidiens des sociétés d'observation des médias</p>

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
9. Améliorer la gestion des activités, la gouvernance et le contrôle interne	779 900			
<i>9.1 L'UIP renforce sa gouvernance et son contrôle interne</i>				
9.1.1 Améliorer l'efficacité du Comité exécutif	28 600		Une réunion supplémentaire du Comité exécutif d'ici septembre 2013 Archives indexées accessibles	Comptes rendus analytiques du Comité exécutif et résultats de l'Assemblée Documentation
9.1.2 Sous-comité des finances efficace	22 000		Deux réunions du Sous-comité d'ici octobre 2013 Communications et rapports à l'intention du Sous-comité	Comptes rendus analytiques du Comité exécutif et résultats de l'Assemblée Rapports du/pour le Sous-comité
9.1.3 Stratégie de mobilisation des ressources de l'UIP			La stratégie de mobilisation des ressources de l'UIP figure sur le site web Les nouvelles perspectives de financement sont définies et mises à profit	Site web Documents présentant des propositions
<i>9.2 L'UIP modernise ses systèmes et méthodes de gestion et instaure une gestion axée sur les résultats</i>				
9.2.1 Cadre logique de l'UIP pour 2013 et 2014			Le cadre logique est mis à jour au cours de l'année 2013 Rapport intermédiaire d'ici août 2013	Cadre logique Analyse documentée
9.2.2 Amélioration des systèmes d'élaboration du budget et de présentation de la documentation financière	40 000		Degré de satisfaction Pourcentage de personnel formé	Audit externe Enquête auprès des utilisateurs pour prendre leurs échos Rapports d'évaluation de la performance
9.2.3 Application du mécanisme d'évaluation du personnel			Tous les collaborateurs auront été évalués d'ici décembre 2013 Pourcentage de personnel formé	Evaluations documentées et signées Rapports d'évaluation de la performance
9.2.4 Formation ciblée du personnel			Tous les collaborateurs ont communiqué leurs besoins en matière de formation d'ici juin 2013 Pourcentage de la formation réalisée d'ici décembre 2013	Documentation Rapports d'évaluation de la performance

PRODUITS	BUDGET		Indicateurs objectivement vérifiables (IOV) pour les produits	Moyens de vérification (MdV)
	Ordinaire	Volontaire		
9.3 <i>L'UIP intègre systématiquement les questions de genre dans l'ensemble de l'Organisation</i>				
9.3.1 Lignes directrices sur l'intégration de la dimension de genre	10 000		Les lignes directrices sont publiées et adoptées d'ici avril 2013 Tout le personnel et les responsables ont été formés d'ici décembre 2013	Documentation, résultats Rapports de formation
9.4 <i>L'UIP adopte une démarche fondée sur les droits</i>				
9.4.1 Lignes directrices sur la démarche fondée sur les droits			A réaliser en 2014	Documentation, résultats Rapports de formation